

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF - M'SILA

FACULTE DES LETTRES ET DES
LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET
LANGUE FRAFRANCAISE

N° :



DOMAINE : LETTRES ET LANGUE
ETRANGERES

FILIERE : LANGUE FRANCAISE

OPTION: LITTÉRATURE GENERALE
ET COMPAREE

**Mémoire présenté pour l'obtention
Du diplôme de Master Académique**

Par : HADJI Lobna

Intitulé :

**L'analyse syntaxique des intitulés de la Une des journaux
des quotidiens algériens d'expression française pendant le
mouvement populaire ' ELHIRAK'**

Soutenu devant le jury composé de :

* Pr..KHARCHI Lakhder	Université Mohammed Boudiaf M'sila	Président
*GHARIB NAWEL	Université Mohammed Boudiaf M'sila	Rapporteur
*GHALAB Halima	Université Mohammed Boudiaf M'sila	Examinateur

Année universitaire: 2019 /2020

Remerciements

Je vaudrai remercier tout d'abord Dieu le tout puissant qui m'a donné le courage, la force et la patience pour terminer ce travail.

J'adresse encore mes plus sincères remerciements à ma directrice de recherche madame Gharib Nawel pour ces orientations et ses conseils précieux et surtout pour sa gentillesse tout au long de ce travail.

J'exprime ma gratitude à tous les membres du jury, pour avoir accepté d'examiner mon travail.

Mes remerciements chaleureux vont aussi à tous les membres de ma famille, mes chers parents, mes sœurs et mes frères pour leur soutien, et leurs encouragements.

Merci à tous mes amis du département des langues étrangères, mille merci du fond du cœur à ceux qui m'ont offert leur sincère amitié et pour tout ce qu'ils ont fait pour moi, à toutes les personnes qu'ont participé de près ou de loin dans la réalisation de ce mémoire.

Dédicace

Je voudrai dédier ce modeste travail avec une profonde gratitude :

Aux êtres les plus chers, à mes parents

Abdallah et Dahbia

Sans lesquelles je n'aurais jamais pu réussir et accomplir mes études, aucune dédicace ne saurait exprimer à leur juste valeur

le profond amour que je vous porte

À mes chers grands-parents : Makj et Haddah

Que dieu leur préserve bonne santé et longue vie

À mes sœurs : Radia, Amira, Chahra, Maissa, Rahma et

surtout Besma

À mes frères : Moumen et Nesser Eddine

À mes oncles et tantes

À tous mes amies plus particulièrement : Soumia et Hanna

À toutes et à tous qui m'ont orienté et guidé dans mon chemin d'étude

Table de Matières

Introduction générale	08
Première chapitre : la presse algérienne d'expression française	
Introduction	11
1. Définition de la presse.....	12
2. Les fonctions de la presse	13
3. Aperçu historique de la presse algérienne.....	14
4. Les caractéristiques de l'écriture journalistique dans la presse algérienne d'expression française.....	15
Conclusion	16
Deuxième chapitre : la syntaxe	
Introduction.....	19
1.Description de la phrase.....	20
1.1. Définition de la phrase.....	20
1.2. Phrase simple / phrase complexe.....	21
1.3. Types de la phrase	24
2. Construction de la phrase.....	25
2.1. Catégorisations des groupes.....	25
2.2. Identification des groupes.....	25

3. Analyse en constituants immédiats.....	27
3.1. Définition de constituants immédiats.....	27
3.2. Les règles de réécriture.....	28
4. Structure hiérarchique.....	30
Conclusion	31
 Troisième chapitre : l’analyse syntaxique des intitulés de la une des quotidiens	
Introduction.....	34
I. Description de corpus.....	35
1. Le titre journalistique	35
1.1. Définition de titre	35
1.2. Types des titres dans la presse écrite	35
1.3. Fonctions des titres dans un article	36
2. La Une d’un journal.....	37
2.1. Définition de la une d’un journal	37
2.2. Composition de la une.....	38
2.3. Le rôle de la une	39
II. L’analyse syntaxique des titres de la Une	39
1. Analyse et commentaire.....	43
2. Synthèse.....	47
Conclusion.....	50
Conclusion générale.....	51
Bibliographie.....	53
Annexes.....	57

Introduction générale

Aujourd'hui ; l'homme a toujours la nécessité de consulter l'information sur le monde. Les médias interviennent pour transmettre cette information ; mais chacun le fait à sa propre manière ; la particularité de chacun réside dans la différence du support utilisé que ce soit l'écrit ou l'audiovisuel, à condition de toucher un public le plus vaste possible.

Alors, dans notre univers quotidien, le texte de la presse occupe une large place par rapport à son caractère fonctionnel et particulier d'information. En effet, l'Algérie a connu une série de manifestations opposées au la cinquième mandant de Abdelaziz Bouteflika. Pour présenter ce mouvement populaire et ces événements de l'actualité ; la presse algérienne intervient pour rapporter les nouvelles et transmettre les informations et pour la mise à jour des connaissances concernant cette actualité politique nationale.

De ce propos, nous avons décidé de travailler sur les quotidiens d'information francophone ; c'est-à-dire les journaux algériens d'expression française. Plus précisément nous avons choisi la une des journaux pendant la période de Hirak, pour faire une analyse syntaxique sur les intitulés de cette dernière.

Nous nous intéresserons particulièrement aux intitulés de la une des quotidiens ; c'est généralement la seule qui sera visible avant l'achat du journal, elle permet d'avoir une vision rapide et efficace sur le contenu à travers les titres mentionnés qui attirent l'œil et donnent envie de lire le journal.

A partir de cela ; notre problématique se représente sous la formes de plusieurs questions, dont la principale est formulée comme ci :

-quelles sont les diverses formes de schématisation des intitulés de la Une des journaux pendant cette période ?

Et des autres questions :

-selon quelles règles les mots se combinent ?-ils pour former ces intitulés, sont-ils grammaticaux ou se disposent-ils de manière anarchique ?

- Est-ce qu'il y a des spécificités linguistiques qui caractérisent le choix du titre et quelles sont les circonstances des choix de ces structures langagières sous formes de titres ?

Afin de bien éclairer notre problématique ; nous tenterons de proposer des hypothèses :

-ces intitulées seraient préparées par des professionnels du métier ; donc ces structures syntaxiques seront bien composées et structurées et le journaliste avant de se mettre à la rédaction d'un article, il doit savoir de quelle manière son texte doit être composé ; voir sa syntaxe selon le jargon journalistique, cela veut dire qu'il doit adapter une tonalité d'écriture journalistique.

-l'information transmise par le journaliste doit être lue et comprise par le public le plus large et nécessite une langue précise : tout journaliste se doit d'expliquer, se décoder, de trier, de hiérarchiser, de transmettre ses informations à condition d'être lue et comprise par le maximum public.

-le titre joue un rôle très important parce qu'il considère comme le mot clé qui permet de prendre une idée générale sur le contenu de l'article avant de le lire ; donc ils doivent être structurés par rapport sa mise en scène de l'information.

A la lumière de notre problématique ; notre objectif de travail serait de voir les spécificités linguistiques qui caractérisent ces intitulés à travers une analyse syntaxique profonde.

Nous sommes motivés par l'analyse syntaxique des structures langagières, et nous avons choisi un corpus qui reflète l'actualité et représente l'évènement du moment.

Notre travail de recherche serait subdivisé en trois chapitres, dont le premier serait concerné à la description des données et de la définition de certaines notions concernant la presse écrite d'expression française ; et le deuxième réserverait à la phase théorique qui contient tous qui concerne les notions syntaxiques et le troisième chapitre , dont on décrit notre corpus et on fait notre analyse syntaxique ; et selon notre objectif ; nous proposerons deux méthodes à suivre, analytique pour analyser le corpus choisi et l'autre descriptive pour décrire certains notions linguistiques et grammaticales et pour décrire en plus les caractéristiques de la presse algérienne d'expression française.

Chapitre 1

La presse écrite algérienne d'expression française

Introduction

L'homme a besoin de la communication entre les membres de sa société et de l'échange sur le plan idéal que linguistique avec les individus de sa communauté. La langue est le moyen le plus adéquat et approprié, elle est un produit social se modifie selon l'usage, et consiste comme une adaptation de la part du locuteur pour agir et influencer son interlocuteur. la presse est l'un des domaines de cette pratique qui s'adapte en fonction de son lectorat, autrement dit elle consiste une autre forme de communication sociale.,

Actuellement, la presse joue un rôle très important dans notre vie quotidienne, elle englobe la somme des moyens permettant la diffusion des nouvelles sur le monde, ou l'explication des évènements qui se déroulent dans l'environnement sociale, on distingue deux types de presse ; presse audiovisuelle (la télévision, la radio...) et la presse écrite qui peut être numérisé (sur internet) ont imprimé comme les journaux et les magazines. Dans notre recherche, nous nous intéressons à la presse écrite et nous allons consacrer ce chapitre à la présentation de la presse écrite algérienne d'expression française et une aperçu historique avec les différentes phases par lesquelles est passé en Algérie et son évolution, aussi de mettre l'accent sur les fonctions principales de la presse et les spécificités de son écriture, donc notre premier chapitre est une introduction théorique qui nous a permis d'éclairer le thème.

En effet, la presse écrite est l'ensemble des quotidiens et des publications rythmiques vise à transmettre l'information et mise en place des modèles culturelles ou des événements politiques et sociaux ou des aspects idéologiques et intellectuelles pour se représenter le monde et influencer l'opinion publique, elle centrée sur le journaliste qui est chargé de collecter et sélectionner les informations sur plusieurs sujets(politique, économique ,art ...) puis les vérifier et les organiser avant de les mettre en forme pour produire un article ; en essayant avec tous les moyens d'intéresser les lectures.

Notre étude s'inscrit dans le champ de la presse écrite, qui a connu sa naissance avec la colonisation française. Dans les années 50 ; et pour que l'Algérie adapte cette nouvelle technique, dans le but de s'atteindre son indépendance nationale, il a fallu d'attendre des plusieurs années.

Dans cette période de colonisation française, les résistances algériennes et le FLN ont essayé d'annoncer l'information avec ces propres moyens pour confronter les mensonges coloniales tel que « El-mojahid » en 1956, « Résistance Algérienne » en 1955.

Après l'indépendance 1962, la société algérienne a contribué à l'information d'une opinion publique nationale et a ouvert le chemin de la libre expression.

Dans les années 90, la presse écrite d'expression française a évolué après les événements d'Octobre 1988, le changement de la construction. À cette époque apparait l'ouverture démocratique qui touche le champ médiatique, qui permet à la création des journaux privés et indépendants et le marché de la presse écrite a libéré. Alors, la presse écrite algérienne est passée par des différentes phases et connu un certain changement dans son évolution, surtout pendant la période coloniale.

1. Définition de la presse écrite

La presse est : « Comme étant l'ensemble des quotidiens, des publications périodiques et des organismes professionnels liés à l'activité ». (Fr. Wikipédia .org /wiki/presse écrite.)

Patrick Charaudeau ; donne une définition à laquelle exprime les divers aspects de ce moyen de communication : « la presse est essentiellement une aire scripturale, faite de mots, de graphiques, de dessins et parfois d'images fixes, sur un support papier. Cet ensemble inscrit ce média dans une tradition écrite (un sens étroit) qui se caractérise essentiellement par un rapport distancié entre celui qui écrit et de celui qui lit, du fait de l'absence physique de l'instance d'émission et de l'instance de réception, l'une vis-à-vis de l'autre, une activité de conceptualisation de la part des deux instances pour représenter le monde, ce qui produit des logiques de production et de compréhension spécifiques, un parcours oculaire multi-orienté de l'espace d'écriture qui fait que ce qui a été écrit reste comme une trace sur quoi on peut constamment revenir: celui qui écrit pour rectifier ou effacer, celui qui lit pour remémorer ou recomposer sa lecture." (Charaudeau, P., 1997 : 125)

Pour lui, la presse est définie ainsi :

*« La **Presse écrite**, ce n'est pas seulement l'affaire des groupes financiers, ni des technologies nouvelles. C'est aussi et surtout du langage. Qu'elle ait pour fonction d'informer, de polémiquer, de commenter ou de divertir, elle est une merveilleuse machine à fabriquer du discours ».*

2. Les fonctions de la presse

La première fonction de la presse c'est sans doute l'information mais on peut dégager certaines autres fonctions, en tant que la presse répond au plusieurs besoins chez ces lecteurs, elle participe à la diffusion des nouvelles, des cultures, et des idéologies..., elle rapporte les évènements et les situations qui conditionnent l'environnement social. Et encore, elle facilite l'ouverture sur le monde. Selon Albert on peut distinguer quatre classifications : deux fonctions principales ; la fonction informative et la fonction distractive, et deux autres fonctions qui sont moins évidentes : la fonction sociologique et la fonction psychologique

2.1 Fonction informative

La fonction principale de la presse c'est informer, transmettre, expliquer les nouvelles de nos jours et refléter l'actualité politique, économique, social et culturelle et rapporter les soucis du monde extérieur, cette fonction consiste à exprimer les opinions et influencer l'orientation des choix.

2.2 Fonction Distractive

Cette fonction sert à informer et favoriser la connaissance extérieure du monde récréatif, elle a des rubriques de distraction qui se présentent sous forme des jeux ; des connaissances sur des divers aspect que ce soit le sport des spectacles, des romans ...

2.3 Fonction Sociologique

La presse joue un rôle très important et prend le souci d'intégrer les individus dans la société et les groupes qui la composent à travers la diffusion des plusieurs valeurs dans le monde, civiques, culturelles, sociales et le partage des idées entre les membres de la société.

2.4 Fonction Psychologique

Le journal joue un rôle psychologique parce qu'il permet aux ces lecteurs de sentir mieux

« Il est clair qu'à travers la lecture de la presse, que la psychologie de ses lectures est rééquilibrée » (Albert, P. Ibid. :30)

Cela veut dire que le lecteur ne revienne pas chercher son journal pour le feuilleter et le lire comme s'il est en train de ramasser des choses mais pour se libéraliser ; se dégager aussi comme s'il y a quelqu'un parle avec lui ; et lui partage des problèmes.

3. Aperçu historique

La presse écrite algérienne a connu des grandes étapes qui mis en valeur cette situation actuelle et donnent des caractéristiques essentielles. Elle a connu sa naissance dans les pays du Maghreb dans les années 1820-1840 ; les premiers journaux sont publiés par des européens dans leurs langues, en Algérie, le premier titre publié c'était l'Estafette d'Alger.

Au 1832, le baron Louis- André *Pichon* (conseiller d'état et intendant civil de la colonie) crée le moniteur algérien pour déclarer les lois de la régence et annoncer les discours et exprimer les ordonnances françaises par les publications juridiques et légales ,le seul journal autorisé par les autorités coloniales c'est le Moniteur Algérien jusqu'au juillet 1839, ou sort un nouveau journal français AL –Akhbar, mais il disparaît le 1934 , au fil des années ; les autorités coloniales appliquent un régime sévère de censure en Algérie et commencent la publication des plusieurs journaux françaises ,tandis que , la publication du journaux en Arabe est difficile à cause de l'analphabétisme et la pauvreté des algériens et de la législation coloniale.

AL Hakk (la vérité) ; c'est le premier journal publié par des algériens en 1893 écrit en français avec une petite partie en arabe.

Au début du vingtième siècle ; la majorité des journaux disparaissent, par ailleurs, au même temps ; la conscience intellectuelle naît chez les algériens, qui influencent sur la naissance des journaux algériens en arabe comme EL Farouk (le justicier) et d'autres plusieurs journaux circulent pendant cette période mais l'autorité coloniale en 1915 interdit toute la presse musulmane en Algérie en utilisant l'excuse de la première guerre mondiale.

Petit à petit, la presse nationaliste devient plus majoritaire dans la presse indigène algérienne ; milite pour l'indépendance de L'Algérie et le combat pour l'islam et contre l'assimilation et pour une politique d'association avec la France.

Après l'indépendance ; des journaux européens disparaît, il se reste que cinq (05) quotidiens. On parle de la nationale de la presse coloniale

Après 10 ans de l'indépendance ; parmi des plusieurs facteurs qui participent à l'évolution de la presse, les évènements politiques qui déroulent pendant cette période, à le mort de président Boumediene et l'arrivée de Chadli bendjdid l'état utilise la presse comme un outil pour déclarer

sa politique et annoncer les lois, ce qu'augmenter le nombre des lectures rapidement et élargir la diffusion.

Pendant les années 80 ; la presse réussie à occuper son place centrale dans la société, ce que participe à la parution de nombreux quotidiens nationaux et régionaux, arabophones et francophones.

Les années 90 c'est une période qui manque la liberté de l'information à travers la création des journaux privés, les modifications intéressantes sur le fonctionnement des systèmes et des programmes de la radiotélévision et sur les journaux télévisés et parlé... ». (Ibid. : 09) Dans l'histoire de la presse algérienne Brahimi B : « cette période est également exceptionnelle aussi bien sur le plan politique qu'un niveau du champ culturel qui va subir..... 1992 »

En effet ; des dizaines de journaux n'ont pu résister et ont échoué, et disparu, et ont une durée de vie limitée, d'autre coté, des plusieurs journaux francophones a réussi à installer et assister dès son parution tel que et EL Acil .la Tribune, Liberté, ce qui a créé une prédominance de presse francophone sur la presse arabophone.

Durant les années 2000, le journalisme prend une cadre de professionnalisation de modernisation avec la parution de nouveau journaux.

4.Caractéristiques de l'écriture journalistique

Chaque média a suivi un mode d'écriture propre et spécifique, mais avant ceci les journalistes ont suivi d'abord des méthodes qui fonctionnent déjà, en utilisant les mêmes techniques lors qu'ils parlaient à la radio ou ils écrivaient dans la presse écrite, ainsi ils communiquaient à la télévision de la même manière que la faisaient à la radio. Petit à petit chacun de ces médias changent son support et commence à s'exercer sa propre technique de communiquer pour évoluer, donc l'écriture est un système de porte-parole ou de présenter la pensée à travers les signes graphiques destinés aux lecteurs, tracées, imprimées, capter sur un support matériel. Alors, l'écriture présente un outil de communication humain, celui qui écrit transmet un message à celui qui lue en adaptant des déférentes registres de langage ; scientifique, journalistique, économique, administratif....

En effet, l'écriture journalistique est destinée à la publication pour informer le public sous différentes formes dépend des supports utilisés, presse quotidienne, presse magazine, radio, télévision... elle possède des caractéristiques qui en font un discours digne d'intérêt.

NOYER Jacques : « le journalisme est l'activité qui consiste à collecter, rassembler, vérifier et commenter des faits pour les porter à l'intention du public à travers les médias. » (NOYER, .36)

L'écriture journalistique est commandée par les circonstances ; conditionnée dans le temps, l'espace et la forme, elle s'intéresse aux enjeux linguistiques plus que les positionnements médiatiques, en fonction de ce qu'on veut faire : informer, critiquer, convaincre... etc. donc l'écriture journalistique doit être fonctionnelle car chaque journal vise à atteindre un objectif selon qu'il s'agit de faire savoir, de conseiller, de réagir, de distraire, de raconter... etc., cette dernière doit être accessible au lecteur : c'est que le journaliste prend le souci de transmettre son information de manière à être lue et comprise par le public concerné, en utilisant une langue précise des vocabulaires simples, en respectant les procédés d'écriture, en usage dans sa rédaction. Pour répondre au besoin du lecteur, il fait savoir attirer son attention par les titres accrocheurs. Majoritairement, le registre employé c'est le registre standard pour toucher un large public. Parmi les contraintes qui freinent la tâche de journalisme c'est que l'urgence parce que l'actualité devient vite périmée et les journalistes sont soumis à certaines pressions.

L'écriture journalistique nécessite une approche professionnelle basée sur l'apprentissage des règles en matière de langue concise, accessible et précise, donc l'écriture journalistique est une écriture de précision, concise, elle va à l'essentiel, rapide parce qu'elle n'a pas de temps à perdre (l'urgence).

Trois points essentiels guident le journaliste dans sa démarche qui consiste à hiérarchiser l'information c'est que l'actualité, l'intérêt du lecteur, la ligne éditoriale, ces points influencent donc, concrètement sur la manière de passer l'information.

Elle va au plus simple parce qu'elle doit être comprise par le plus grand nombre possible, faites des phrases courtes, en utilisant des mots justes, et donner beaucoup d'information en peu de mots. Le journaliste apprend à écrire comme il respire en jouant avec les figures de style qui donnent rythme et souffle à l'agencement des idées, des mots et des images.

Conclusion

La presse écrite est le canal qui permet de diffuser l'information, il s'agisse de faire savoir. Chaque texte journalistique respecte les procédés d'écriture en usage de sa rédaction, Selon Ulla TUOMARLA « *la scène énonciative journalistique se caractérise par une absence de marque du locuteur principal (le journaliste) compensée par une multitude d'autres voix que celui-ci expose* ». (1997, .110)

Jean Luc et Martin remarquent que la tâche du journalisme est : « moins d'approfondir que de simplifier ». (2003,59). Car chaque mot inconnu freine la lecture, c'est ce qu'affirme Ferdinand DE SAUSSURE dans son cours de linguistique générale : « *Nous lisons de deux manières : le mot nouveau ou inconnu est appelé lettre après lettre ; mais le mot usuel et familier s'embrasse d'un seul coup d'œil, indépendamment des lettres qui le composent ; l'image de ce mot acquiert pour nous une valeur idéologique* » (1967, .57)

Donc la tâche du journalisme n'est pas facile à réaliser, sous les contraintes du temps parce que le journaliste doit suivre un certain nombre de paramètres régissant l'activité journalistique. Concernant les choix du sujets traités, sont dictés par des circonstances soit d'ordre politique, culturel, social, commercial, historique..., ces sujets sont liés à l'actualité des lecteurs et à leurs problèmes quotidiens et leurs soucis, ce qui explique CHARAUDEAU : « *La presse écrite représente un domaine tout à fait exceptionnel pour l'analyse des discours à la recherche d'un champ propice au test de ses hypothèses théoriques et à la mise des épreuves de ses outils de description : elle est, d'une part, une sorte de laboratoire pour l'étude des transformations socioculturelles des groupes sociaux et des relations entre ces transformations et l'évolution et l'entrelacement des genres discursifs.* » (1988,83).

Le journaliste, lorsqu'il écrit son article, doit transmettre le message essentiel qui est l'action qui se déroule, dans un cadre spatio-temporel à l'attente de gagner l'intérêt des lecteurs et de capter leurs attentions, donc le journaliste est un professionnel d'un métier au même temps un acteur social.

Chapitre 2

La syntaxe

Introduction

Notre recherche est relative à l'étude syntaxique des intitulés journalistiques. Dans ce sens, notre intention est portée sur l'analyse de la structure de ces titres afin d'arriver à réaliser notre objectif de recherche. Alors, notre réflexion est centrée sur la syntaxe de ces intitulés.

Le mot syntaxe est d'origine grec « Syntaxis » qui signifie « assemblage », elle étudie les liaisons entre les éléments, c'est-à-dire le traitement de la combinaison des mots dans la phrase.

Denise François Geiger : "*La syntaxe consiste principalement à examiner par quels moyens les rapports qui existent entre éléments d'expérience, et qui ne sont pas des rapports de pure successivité. Peuvent être marqués dans une succession d'unités linguistiques de manière que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience*"

Cette idée de l'écrivain Denise montre que la syntaxe est une science contient plusieurs branches et rubriques réparties selon les unités Linguistiques et pour faire une analyse sur la structure syntaxique de ces titres, on doit partir de la phrase pour déstructurer et aboutir au mot, veut dire que l'analyse syntaxique sert à l'étude des règles de combinaison des unités linguistiques.

En générale, la syntaxe étudie les catégories grammaticales ou parties du discours et leurs fonctions. Autrement, dit c'est l'étude d'ordre des mots et les règles qui analysent les relations entre les unités linguistiques. La syntaxe a des critères spécifiques, par rapport aux autres disciplines, en vue qu'elle étudie la plus grande unité linguistique, ce qu'affirmé, l'écrivain Nebil Redhonane, pour lui la syntaxe est une science plus large que les autres malgré la particularité spécifique de chaque science. la syntaxe prend la phrase comme objet d'étude.

Pour lui la syntaxe est une discipline vient de la linguistique, qui est une science plus large, englobe des plusieurs autres disciplines pour étudier les unités linguistiques, par exemple ;) la phonétique, qui est une branche de la linguistique, s'intéresse à l'étude du phonème, ce dernier représente la plus petite unité linguistique significative tandis que, la syntaxe s'intéresse à l'étude de la phrase qui représente la plus grande unité linguistique.

En effet, la syntaxe est un mot d'origine grecque, ce mot se compose de deux parties, en premier le préfixe « sun » désigne en français « l'ensemble » et le l'autre partie « taxis » qui revient en français aux mots tactique, tacticien qui désigne l'idée d'ordre, d'arrangement et de classement.

En bref, la syntaxe représente une partie de la grammaire qui traite l'organisation des éléments constitutifs de la phrase, leurs ordres, leurs fonctions et leurs accords. Dans ce chapitre il convient de traiter la notion de la phrase. Tout d'abord, nous allons faire une description de la phrase. Nous débutons par la définition de cette dernière, ensuite nous présentons ses propriétés et sa construction, puis nous abordons un modèle d'analyse qui est l'analyse en constituant immédiat, voir la définition de ce que on appelle constituant immédiat et les règles de réécriture, passant par les différentes structures hiérarchiques de la phrase.

1. Description de La phrase

1.1 Définition de la phrase

Le Professeur de linguistique française Gilles Siouffi, dans son ouvrage « 100 fiches pour comprendre la linguistique », a abordé la notion de la phrase, selon lui le mot « phrase » a connu une variation avec le temps. Au XV^e siècle, ce mot désigne un assemblage de mots, une façon de parler. Aujourd'hui, on utilise dans ce sens, les termes locution ou expression, au XXV^e siècle qu'apparaît la valeur actuelle de ce mot. Selon lui ; la phrase dans son sens actuel n'est pas aisée, car elle dépend des points de vue adoptés qui peuvent être graphique, phonétique, mélodique, sémantique et morphosyntaxique.

A l'écrit, la phrase correspond à l'espace compris entre une majuscule et un point. Ce critère graphique s'avère inopérant dès que l'on considère la langue parlée, d'autre côté, à l'orale, la phrase consiste une suite de sons, dans ce sens, la phrase définit comme une unité mélodique entre deux pauses de point de vue sémantique. La phrase exprime un sens complet, plutôt de point de vue morphosyntaxique, la phrase est une suite de mots structurés ordonnée autour d'un verbe.

La phrase : « Une autre définition de la notion a été proposée, qui repose sur la fonction de la Phrase dans le discours. La phrase pourrait alors être définie comme une unité linguistique de communication, une unité du discours. Elle aurait donc une fonction d'un autre genre que celles traditionnellement admises par la syntaxe. Dans cette optique, la phrase pourrait être réalisée par la combinaison d'un énoncé et d'une énonciation, c'est-à-dire la communication d'un message dans une situation particulière à l'aide d'actes de langage, comme l'assertion,

L'injonction ou l'interrogation ». Donc la phrase est un ensemble autonome constituée des unités syntaxiques organisées selon différentes relations plus ou moins complexes : subordination ; coordination ou juxtaposition, d'un point de vue acoustique, la phrase consiste une sécession des mots et possède une unité sémantique (avoir sens, signification).

Chaque phrase a sa référence, veut dire que le contenu de la phrase se dégage du rapport établi entre les signes de cette phrase et dépend du contexte et de la situation du discours, c'est-à-dire, la mise en rapport avec une situation quelle que soit, même s'elle est imaginaire, de discours, cette idée a été abordé par Roman Jakobson, selon lui le mot isolé n'est rien, il doit se définir par rapport aux éléments constitutifs de la phrase.

Le sens de la phrase dépend des plusieurs aspects que ce soit aspect lexical mais plutôt l'aspect syntaxique ce qui concerne l'organisation grammaticale sur les limites de la phrase.

Selon Michel Pogeoise : « la phrase peut aussi être définie comme l'unité phonique, minimale capable de transmettre un message à un récepteur particulier ». Veut-dire que la phrase consiste enchaînement du mot organisé autour des règles grammaticales pour communiquer et transmettre un message. Alors elle doit avoir une signification.

La phrase chez Meillet : « à un point de vue purement linguistique et abstraction faite de toute considération de logique ou de psychologique, la phrase peut être définie : un ensemble d'articulation liées entre elles par des rapports grammaticaux et qui, ne dépendant grammaticalement d'aucun autre ensemble, se suffisent à elles-mêmes » (Meillet 1903, 1908 ;230)

1.2 Phrase simple/ phrase complexe :

La phrase dit quelque chose à propos d'un sujet, elle relie un sujet et un prédicat. Ce sujet est souvent un groupe nominal, organisé autour d'un nom et le prédicat est en général un groupe verbal, organisé autour d'un verbe conjugué. Donc elle possède un sens complet et permettant d'exprimer une action ou un état, et constitue un ensemble de mots autonome placé dans un ordre logique et délimité à l'écrit par une majuscule et un signe de ponctuation (point, point d'exclamation, d'interrogation toujours selon son type. Par ailleurs, à l'oral, elle est délimitée par un pauses et possède une intonation particulière à l'intérieur d'un phrase, l'ensemble convient de mots permettant à lui d'avoir un sens est appelé « proposition », chaque phrase peut comprendre

une ou plusieurs propositions qui sont constituée de plusieurs éléments ou plutôt de plusieurs groupes de mots.

a) La phrase simple :

La phrase simple comporte une seule proposition constituée d'un sujet et d'un prédicat. C'est-à-dire, elle s'organise autour d'un seul verbe avec ses compléments.

Selon Nebil Redhonane : *"Une phrase est dite simple lorsqu'elle est constituée d'un seul procès. en d'autres termes, la phrase simple a un seul noyau verbal. Dans ce cas, elle correspond à une seule proposition, qui se suffit à elle-même "*.

La phrase simple relie généralement un sujet et un groupe verbale prédicat, les mots constitutifs de la phrase simple sont organisés en groupe de mots : sujet, complément d'objet direct, complément d'objet indirect... etc.

La phrase simple peut être une phrase verbale ou une phrase nominale, on les classe selon qu'elles contiennent un verbe conjugué ou nom.

La phrase verbale : est construite autour d'un groupe verbale accompagné d'un groupe sujet, « c'est la forme la plus habituelle de la phrase, un verbe est toujours le centre, mais sa structure est verbale » (Béchade, syntaxe du français moderne et contemporain, ED, presses universitaires de France.p223)

C'est-à-dire, elle s'organise au moins autour d'un verbe conjugué qui constitue le noyau de phrase.

La phrase nominal (non verbale) : « c'est structuré de phrases sont elliptiques du verbe ; elle se présentent sous la forme d'un nom ou prénom, ou d'un groupe nominale » (H.d. Béchade, ibid., p221).

La phrase nominale s'organise autour d'un mot, il peut être un nom ; un adjectif, un adverbe, elle ne contient pas un verbe donc elle s'appuie sur un nom ou à la place de verbe considéré comme la base de cette phrase. On rencontre généralement ce genre de phrase à l'oral (phrase interrogative, phrase exclamatives)

b) La phrase complexe :

"La phrase complexe se compose soit de propositions indépendantes juxtaposée ou coordonnées, soit d'une proposition principale, plusieurs éventuellement, et d'une proposition subordonnée, plusieurs éventuellement, soit d'un mixage de propositions indépendantes, principales et subordonnées"

La phrase complexe comporte au moins deux proposition, ce qui implique en général qu'elle présente plusieurs verbes conjugués. Ces propositions peuvent être des propositions juxtaposées ou coordonnées. Concernant les propositions juxtaposées sont placées l'une à côté de l'autre, elles sont séparées par un signe de ponctuation : point, point-virgule ou deux points. Les propositions coordonnées sont reliées par une conjonction de coordination accompagnée ou non d'une ponctuation.

La phrase complexe comporte aussi une ou des propositions subordonnées cette proposition ne peut pas fonctionner toute seule, elle est subordonnée à une proposition principale qui contient le mot auquel elle est reliée

La phrase complexe : *"Il s'agit de la seule relation où une véritable hiérarchie soit établie entre les propositions de la phrase complexe. Si dans la juxtaposition et la coordination les propositions sont toutes placées au même niveau de la phrase, la subordination, comme son nom l'indique, subordonne des propositions d'un rang inférieur à des propositions d'un rang supérieur. C'est pour cette raison que ces dernières sont appelées principales alors que les autres sont appelées subordonnées ou, mieux dépendantes"*.

On distingue trois types de proposition subordonnées, selon leur rôle dans la phrase :

Les propositions subordonnées complétives ; jouent le rôle d'un groupe nominal dans la phrase.

Les propositions subordonnées relatives ; jouent le rôle d'un adjectif qualificatif.

Les propositions subordonnées circonstancielles qui jouent dans la phrase le rôle d'un adverbe ou d'un groupe prépositionnel.

1.3. Les types de la phrase

Le type de la phrase désigne la structure morphosyntaxique que revêt la phrase en fonction de l'implication que le destinataire fait peser sur le destinataire, selon ce critère on distingue quatre types de la phrase exclamatif, déclaratif, injonctif et interrogatif.

1.3.1. La phrase déclarative

Indique que le destinataire déclare un fait au destinataire, elle se termine habituellement par un point. Donc, c'est le type de la phrase où on affirme une action.

1.3.2. La phrase injonctive (impérative)

Indique que le destinataire transmet au destinataire, un ordre, un conseil, une interdiction, une prière. En attendant réaction de ça part. elle comporte généralement un ou plusieurs verbes conjugués à l'impératif, elle se termine par un point ou un point d'exclamation, elle peut être aussi une phrase nominale. Donc ce type de phrase emploie le mode impératif, et en quelquefois elle peut également employer un temps ayant la même valeur tel que l'infinitif ; présent d'indicatif, le futur, subjonctif présent.

En quelque sorte, on remarque que la phrase de type interrogatif peut avoir valeur de phrase injonctive de point de vue formel et syntaxique aussi, on peut rencontrer une injonction indirecte du type déclaratif.

1.3.3. la phrase interrogative

Ce type de phrase sert à poser des questions et demande une information à l'attente d'une réponse pour éclairer ce qui est obscuré et effacer l'ambiguïté. Elle se termine par un point d'interrogation.

1.3.4. La phrase exclamative

Elle permet au destinataire d'exprimer ses sentiments et ses émotions (sentiment joie, colère, amour, haine, mécontentement). Elle contient une forte affectivité. À l'écrit, elle se termine toujours par un point d'exclamation. A l'oral, la phrase exclamative se caractérise par une intonation (volume sonore augmenté, mélodie descendante...)

2. Construction de la phrase

pour communiquer , nous utilisons des mots que nous combinons pour former une phrase ,celle-ci représente un assemblage grammaticales de mots ; ces mots doit répand à des règle de construction , chaque phrase est constituée des éléments qui ont chacun une nature et une

fonction , toujours en rapport avec les autres éléments de la phrase .la construction de la phrase consiste l'ordre dans lequel ces mots sont reliés et rangés les uns à l'égard des autres , donc toutes les phrases doivent exprimer une idée et doivent l'exprimer clairement ,et pour qu'elles soient claires et faciles à comprendre ,les éléments qui les composent doivent être bien structurés .

Dans ce sens, la phrase n'était pas une simple suite de mots, mais qu'il y avait des rapports de regroupement entre ces mots, ces regroupements de mots appelés groupes ou syntagmes, ces groupes de mots peuvent aussi être classés dans différentes catégories.

2.1. Catégorisation des groupe

On détermine la nature d'un groupe par le constituant principal appelé « tête » ou d'autre terme « noyau » , qui régit les autres éléments du groupe , donc chacun des groupes de mots est organisé autour d'un mot principal, les éléments susceptibles d'être le noyau du groupe sont les mots lexicaux : les noms , les verbes ; pour construire les deux groupes des mots les plus importants : groupe nominal (GN) et groupe verbal (GV) ,et les adjectifs , les adverbes , les prépositions pour construire les autres groupes de mots pour construire :groupe adjectival (GA), groupe adverbial (G Adv) ,groupe prépositionnel (GP).

Nous avons l'exemple : « la victoire » est considérée comme un groupe nominale qui constitué du nom « victoire » précédé par déterminant « une ».

Chaque groupe de mots possède une fonction dans la phrase : sujet, COD, COI, un même groupe de mots peut avoir différentes fonctions, aussi une même fonction peut être remplie par des groupe de mots de diverses natures.

2.2. Identification des groupes

N'importe quelle suite de mots ne constitue pas un groupe de mots et pour repérer les groupes de mots dans une phrase donnée, on fait recours à divers tests.

2.2.1 Test de substitution

On peut remplacer un groupe de mots par un mot unique tout seul. La phrase : ‘ le garçon boit son jus d'orange. ‘ le groupe nominal(GN) « le garçon » il peut être substitué par le mot «il » pour devenir : il boit son jus d'orange.

Donc le test de substitution est une procédure d'identification des groupes ; la substitution d'un mot à des séquences montre que dans la phrase, elles ont les mêmes propriétés qu'un mot simple et produisent une unité syntaxique construite, donc cette construction « le garçon » fonctionne comme un seul mot, tel que le pronom « il » et remplit la même fonction de sujet. Cette opération de substitution par un pronom représente un cas particulier de la substitution et on l'appelle « la pronominalisation ». En bref, le test de substitution nous montre les éléments équivalents qui peuvent occuper la même fonction dans une phrase donnée.

2.2.2 Test d'effacement

Certain groupe de mots peut être supprimé dans la phrase. Mais cette phrase reste bien formée syntaxiquement, c'est généralement le cas du groupe de mot qui remplit la fonction de complément circonstanciel.

Exemple : ce dimanche, le directeur présente le programme annuel. L'ensemble « ce dimanche » est un élément effaçable car il est un complément circonstanciel, si on garde la phrase « le directeur présente le programme annuel », le sens de la phrase reste complet et juste.

2.2.3 test de déplacement

Certains groupes de mots peuvent être déplacés dans la phrase, par exemple ; « Hier, soir, il a voyagé », la seule séquence mobile c'est le groupe complément circonstanciel « Hier soir », elle peut être placée au début et en fin de phrase, sans avoir modifié le sens global de la phrase.

Exemple :

Hier soir, il a voyagé.

Il a voyagé, hier soir.

Le complément circonstanciel est un élément facultatif ajouté à la structure minimale de la phrase composée d'un sujet et verbe, il a la particularité d'être supprimable et déplaçable en gardant le même sens de la phrase.

2.2.4 test d'addition

On peut généralement coordonner un groupe de mots à un autre groupe, donc, on constate que les groupes sont multipliables avec des groupes équivalents.

Exemple : je pense visiter la France et l'Italie → « l'Italie » c'est le GN qui coordonne un autre groupe nominal.

Sa fille et son fils sont axillants au ses études. → « son fils » c'est le GN qui coordonne un autre groupe nominal.

3. Analyse en constituants immédiats

L'analyse en constituant immédiats est une perspective suivie par la description syntaxique (décomposition de la phrase) qui résulte de l'école de la linguistique distributionnelle qui apparait au Etats-Unis pour l'étude et l'analyse des unités de la langue, nous présenterons cette analyse pour la description et l'organisation hiérarchiques de la phrase.

L'ACI est une procédure de description syntaxique sert à décomposer une phrase (P) en ses constituants directs, en débutant par les constituants immédiats majeurs, jusqu'à l'arriver au niveau des constituants minimaux (les mots et les morphèmes). Donc l'ACI permet d'exprimer l'organisation hiérarchique de la phrase et montrer sa structure, notamment par emboitements. Elle consiste un système d'inclusions successives vise à décrire syntaxiquement les constituants et dégager les règles syntagmatiques pour servir l'établissement des types formels destinés à expliquer la grammaire d'une langue, elle représente aussi un modèle de règle de réécriture.

3.1. Définition de constituants immédiats

L'analyse en constituants immédiats consiste à produire une arborescence sur les unités constitutives de la phrase, cette analyse en CI permet d'analyser la phrase selon une hiérarchie arborescente dont les constituants immédiats sont les syntagmes de base (SN), (SV), (SP). Ces syntagmes peuvent en mêmes de se deviser en constituants intermédiaires jusqu'à arriver aux constituants ultimes ou dite minimaux (les mots de la phrase).

Le syntagme nominal

Le syntagme nominal constitue par un déterminant (Dét) quantifiant+ groupe nominale (GN)

Le groupe nominale(GN) constitue par un nom (N)+déterminant (dét)+ caractérisant.

Selon un critère sémantique les déterminants quantifiant sont des régulateurs de l'extrémiste du nom, et ont la capacité de l'accéder à la fonction sujet.

- Articles (définis, indéfinis, partitifs.)
- Adjectifs indéfinis quantifiant (aucun, tout, quelque, chaque...)
- Quantificateurs adverbiaux (peu de, beaucoup de... etc.)
- Locutions quantifiant (une foule de, ...)
- adjectifs démonstratifs et possessifs.

Le syntagme verbal (SV)

IL se constitué d'abord d'un noyau

- syntagme verbal →V
- syntagme verbal →V+SN
- syntagme verbal →V+SP
- syntagme verbal →V+SN+SP

Attribut

1_ attribut du sujet

- syntagme verbal →verbe attributif+ SN ou S adjectif

2_ attribut de l'objets

- syntagme verbal →V attributif +SN+SN
- syntagme verbal →V attributif+SN+SP
- syntagme verbal →V attributif +SN+S adj.

Il peut y avoir aussi des expansions aux groupes verbal (SN, SP,S Adv, SA...)

3.2. Les règles de réécriture

Chaque règle de réécriture consiste à réécrire, développer, expliquer la construction d'une phrase , donc Chomsky propose ces règles universelles permettant de générer un infinitif de phrase à partir d'un nombre fini d'éléments :

1. $S \rightarrow GN + SV$

2. $GN \rightarrow Dét + N$

3. $GV \rightarrow V$

4. $GV \rightarrow V + GN$

5. $Dét \rightarrow une$

6. $N \rightarrow fille$

7. $V \rightarrow écrit$

La règle 1 réécrit S en une suite de symboles qui représentent ses CI, soit par un GN suivi d'un GV. Les règles 2, 3 et 4 réécrivent ces deux symboles GN et GV. La règle 2 prévoit qu'un GN peut être composé d'un déterminant suivi d'un nom. Les règles 3 et 4 prévoient qu'un GV peut être constitué seulement d'un verbe ou d'un verbe suivi d'un GN. La procédure se poursuit jusqu'à ce qu'elle aboutisse aux symboles dits terminaux qui correspondent aux parties du discours comme Dét, N ou V.

Donc les règles de réécriture servent à réécrire les syntagmes en une suite de symboles qui représente ses constituants immédiats et la procédure se poursuit jusqu'à ce qu'elle arrive aux symboles terminaux minimaux qui correspondent aux parties du discours (déterminant, nom, verbe) qui sont réécrits en une unité lexicale.

L'application de règles de réécriture permet de concevoir l'organisation hiérarchique de la phrase et des syntagmes et dicter les formes possibles d'une phrase et ses constituants.

Une phrase par exemple est toujours constituée au moins d'un sujet et d'un prédicat : ph = sujet + prédicat. En utilisant les symboles précédents : ph = SN + SV, cette phrase de décomposition représente une règle de réécriture qui indique que telle phrase se réécrit / se compose de syntagme nominal (SN) plus syntagme verbal (SV).

4. Structure hiérarchique

Les linguistes formels ont utilisé des diverses formes de schématisation de la phrase

1) représentation par un système de parenthèses

Il est toutefois plus fréquent, dans la tradition de N CHOMSKY, d'utiliser une parenthèse vaut dire la phrase s'organise par emboîtement successif de mots et de groupes :

Exemple : voici la phrase suivante : la fille mange une pomme.

La fille mangeait une pomme					
La fille		mangeait une pomme			
la	fil	Mangeait		Une pomme	
la	fil	mange	Ait	Une	Pomme

Les étiquettes syntagmatiques sont les catégories attribuées aux éléments et l'attribution des étiquettes syntagmatiques sont étiquetage

2)le boite d'Hockett

Le linguiste Charles F. Hockett a proposé d'autre forme d'hierarchie en utilisant une boite

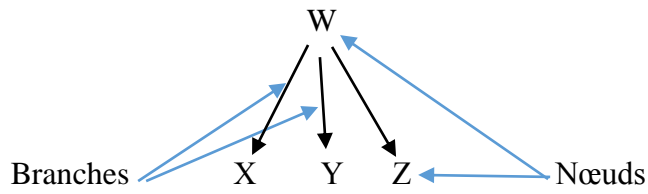
[Ph [SN [Dét ta] [N Fille]][SV [V mange][SN[Dét une] [N pomme]]]]

Dans la boite de Hockett, les unités ultimes qui sont les constituant minimaux sont les morphèmes et non pas la catégorie du mot

3)représentation sous forme d'un arbre

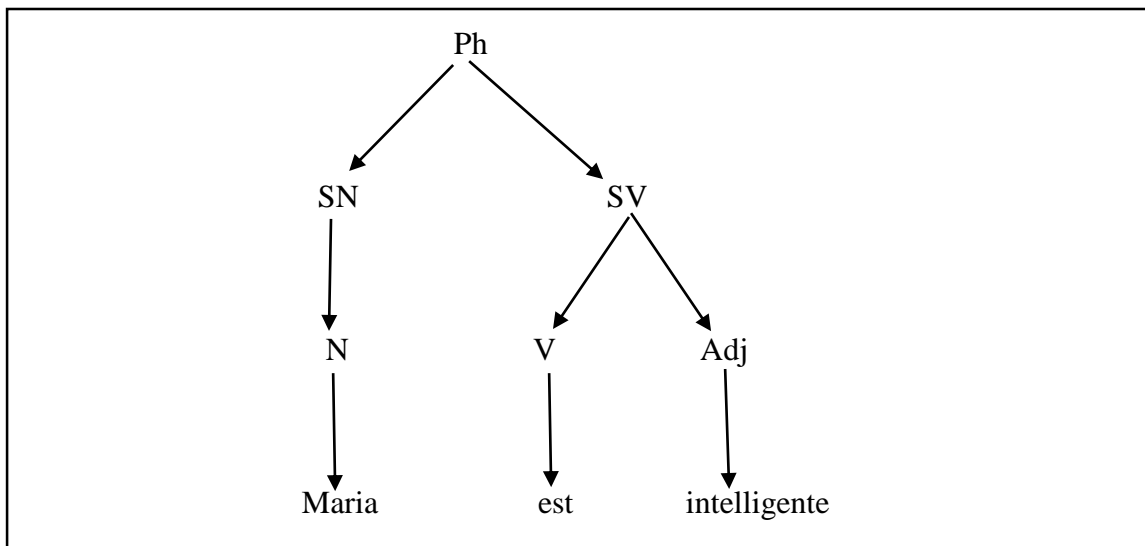
Graphiquement, les règles de réécriture se représente sous forme d'arbre syntaxique, cette forme est comme l'analyse en constituants immédiats, met en évidence la structure hiérarchique pour que la phrase s'avère clairement.

Un arbre est constitué de branches et de nœuds :

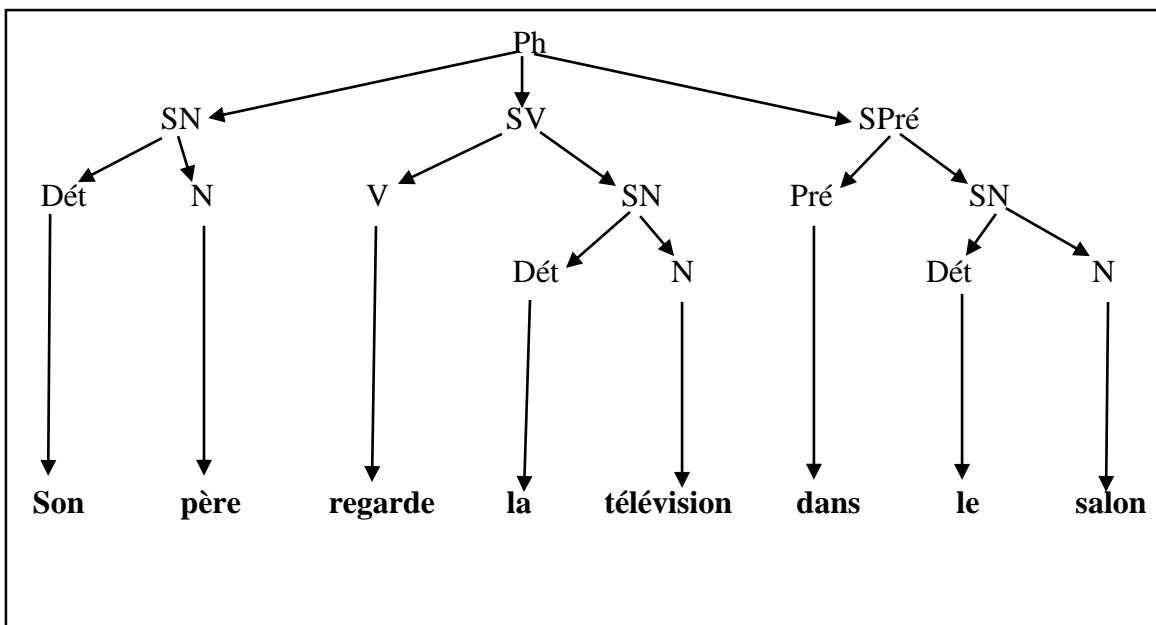


Chaque nœud correspond à un syntagme ou une catégorie, les syntagmes est une projection alors que la catégorie est un nœud terminal associé un mot.

Exemple 01 : Maria est intelligente



Exemple 02 : son père regarde la télévision dans le salon



Conclusion

Dans notre étude sur la syntaxe de la phrase, nous avons abordé les éléments constitutifs de celles-ci que sont les groupes, pour voir notamment comment les identifier dans une séquence de mots, et nous avons examiné un type d'analyse de la phrase appelée analyse en constituant immédiat, qui permet de dégager la structure d'emboitements successifs de la phrase.

Nous avons vu que la phrase n'était pas une simple suite de mots mais qu'il existe des rapports de regroupement entre eux, ces regroupements appelés des groupes ou des syntagmes, donc la phrase peut être considérée comme composée de groupes de mots qui peuvent être classés dans différentes catégories, la nature d'un groupe est déterminée par le constituant principal appelé noyau (les mots lexicaux : les noms, les verbes, les adjectifs...) qui régit les autres éléments du groupe. De plus, il existe quatre propriétés du groupe qui permettent de identifier et délimiter ces groupes des mots ; la possibilité de lui substituer un seul mot ; la possibilité de l'effacer globalement ; la possibilité de le déplacer en bloc et enfin la possibilité de multiplication.

L'analyse en constituant immédiat est une application des procédures sur la phrase pour permettre d'identifier l'ensemble des groupes et de se rendre compte des unités constitutives appelées les constituants immédiats (CI), constituants car la phrase est constituée de ces deux ensembles ; et immédiats, car il s'agit du niveau immédiatement au-dessous du niveau de la phrase. Le principe de l'analyse en constituants immédiats consiste à décomposer une unité syntaxique d'abord en ces plus grands constituants ; puis à répéter successivement l'opération sur ces constituants.

La phrase s'organise ainsi par emboitements successifs de mots et de groupes. La structure d'une phrase peut être représentée par un système de parenthèses emboîtées et étiquetées. Comme l'analyse en constituants immédiats le met en évidence, la phrase a une structure hiérarchique, cette structure hiérarchique s'avère plus clairement quand elle est représentée sous forme d'un arbre. Les décompositions successives d'une phrase en ces CI peuvent également être représentées par un ensemble de règles s'appellent règles de réécriture, elles s'interprètent comme une invitation à réécrire le constituant de telle catégorie sous la forme des constituants d'une autre catégorie. Une règle réécrit S en suite de symboles qui représentent ces CI, soit un GN suivi d'un GV.

Chapitre 3

L'analyse syntaxique des inutilités

De la une des quotidiens algériens

D'expression française

Introduction

L'objet de cette analyse est d'examiner les titres de presse qui occupent une place particulière au sien d'un article. Ils déploient des stratégies langagières spécifiques avec les multiples fonctions qui les peuvent remplir en attirant notre attention par leurs structures langagières différentes. Dans cette partie, nous allons analyser notre corpus afin de connaître les spécificités de ces intitulés, plus précisément les intitulés de la une, la première page d'un journal. Avant d'entamer l'analyse de notre corpus, il convient d'apporter quelques définitions et éclaircissements concernant les titres journalistiques et la Une d'un journal.

Avant de passer à l'étude du titre journalistique d'un article, et est nécessaire de définir le concept « titre » ; proposé par le Robert Quotidien : « le titre, du latin *titulus* : désignation du sujet traité (dans un livre) : nom donné (à une oeuvre), par son auteur ». Le dictionnaire Robert Quotidien, pratique de la langue française, 1996, P19/23 « Titre, d'où titrer, attirer, vient du latin *titulum* auquel se rattachent aussi les mots plus récents : titulaire d'où *titulariat*, *titulariser* : intituler, *titulum* ; signifie inscription d'où qualification honorifique et désignation du sujet d'un développement ».

Leo Hoek définit le titre comme « ensemble de signes linguistiques qui peuvent figurer en tête d'un texte pour le désigner, pour en indiquer le contenu global et pour allécher le public visé. »

Pour lui, le titre se présente comme le point d'accrochage où d'attention du récepteur (...) d'un texte se dirige en premier lieu ; la relation établie entre le locuteur (l'auteur) et l'interlocuteur (le lecteur) est conventionnelle tout par l'endroit où l'énoncé se manifeste traditionnellement que par son contenu, son intention et effet. »

Donc, le titre est l'intitulé ou l'inscription placée en tête d'un livre, d'un article ou d'un texte et qui indique son contenu, il considère comme le mots clé qui permet d'avoir une idée générale sur le contenu. De plus, il participe à la mise en scène de l'information : sa première fonction est d'informer mais aussi de retenir l'attention du lecteur et de l'inciter à lire, il est un élément plus important de l'ensemble paratextuel en vue que c'est le premier signe remarquable et que l'œil du lecteur embrasse avant tout autre chose.

I. Description du corpus

1. le titre dans la presse

Tout article journalistique s'accompagne d'un titre, il se définit comme étant « un texte en gros caractères annonçant le contenu, d'un article. » (La Rousse, Dictionnaire de français ; La Rousse-Bordas Ed, Paris, 1997.p423). Dans ce sens le titre désigne un court énoncé placé en tête d'un article, généralement, c'est le plus lisible à première vision se caractérise par caractère gros et/ou en gras par rapport ce qui le précède ou le suivent. Les journalistes accordent les titres une importance particulière pour capter le lecteur par leurs structures courtes, ils tendent à résumer le contenu de l'article.

Patrick Charaudeau, dans le domaine de pragmatique, explique les procédés de la communication textuelle et prend en considération les circonstances de discours qui entourent les interlocuteurs. De ce propos les titres de la presse fait partie du genre discursif de l'information, pour Charaudeau : « les titres, dans l'information sont d'une importance capitale ; car non seulement ils constituent la nouvelle (fonction épiphanique), non seulement ils conduisent à l'article (fonction guide), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un statut autonome ; il devient un texte à soi seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'information. » donc selon CHAURADEAU le titre de presse se définit par un statut relativement autonome, dû à sa particularité typographique qu'il a tendance à devenir l'essentiel de l'information.

2. les types des titres

Le titre identifier le texte de l'article en vue qui il consiste la première information que voit le lecteur et lui pousse à choisir l'article ou l'ignorer, donc, il exprime le corps de son texte et résume le contenu d'une manière fidèle. Principalement, il donne envie de lire l'article au même temps il nécessite une structure qui assure la cohérence et la cohésion. Pour le journaliste la tâche de journalisme demande une maîtrise totale de la production rédactionnelle et nécessite des efforts. Chaque genre d'article correspondant un genre de titre, et chaque genre de titre a ses différenciations ; il y a les légers et les lands, les longs et les courts, les petits et les gros, les simples et les compliqués... etc. en outre, la confection des titres obéit à des règles d'architecture qui varient d'un journal à l'autre.

Jean-Luc Martin Lagardelte a classé les titres en deux types :

2.1. Le titre informatif

Il doit être précis, il est caractérisé par sa simplicité et transparence. Il informe de manière directe, donner en un minimum de mots l'essentiel, faire passer l'information en répondant aux questions (qui, quoi, comment et quand). Veut dire qu'il n'utilise pas des implicites culturels, il est conçu pour délivrer l'essentiel de l'information.

2.2. Le titre incitatif

Concernant ce type, le journaliste centre sur le style rédactionnel du titre, il est caractérisé par son ambiguïté et recourt souvent à des procédés d'ordre rhétorique, comme les jeux de mots, des doubles sens, les comparaisons.... Il ne donne pas beaucoup de renseignement sur le contenu puisque le but est de faire lire par la surprise attendue.

3. les fonctions des titres dans la presse écrite

Yves Angès, dans son Manuel du journalisme « le titre pour donner envie lire » a abordé une réflexion intéressante sur à quoi sert un titre d'article, il nous nous explique en détail ces fonctions principales :

a) Accrocher le regard et structurer la page

Pendant la lecture d'un journal, lorsqu'un article nous intéresse veut dire forcément qu'il y a quelque chose qui attire notre attention. Principalement, c'est le titre qui accroche le regard par sa forme graphique et avec son caractère gras et sa formulation et son emplacement dans la page. Donc tous ces caractéristiques influencent majoritairement sur les lecteurs par rapport son contact direct avec ces lecteurs. De plus, il faut toujours signaler que l'effet visuel et structurel ont une grande importance et influence.

b) l'essentiel en un coup d'œil

Le titre avec sa place et sa structure dans la page d'un journal, doit passer une idée concernant l'actualité rapidement en quelques secondes aux lecteurs. Donc ce passage rapide permet de comprendre l'essentiel de l'information et à avoir une idée générale sur le contenu de l'article.

Ces titres contiennent des mots clés permettent d'exprimer les événements importants figurent sur le thème des articles.

c) favoriser le choix de lecteurs

Ces intitulés mentionnés en tête de tout article, permettent au lecteur de faire la sélection des articles qui il lira par la suite selon la propriété qu'il adopte. La qualité des titres est un élément intéressant ayant un impact particulier sert à favoriser le choix. Ce dernier peut être influencé par la mise en page des titres, avec typographie qui peut capter le regard, tous ces outils fabriquent un lien entre le lecteur avec l'idée qu'il a construit dès sa première lecture, dans ce sens on peut dire que les diverses propriétés du titre favorisent le choix et orientent les lecteurs vers une sélection avant de lire l'article.

D) donner l'envie de lire l'article

Majoritairement, la fonction principale d'un titre d'article consiste à donner l'envie de lire, le journaliste doit éveiller l'intérêt du lecteur et répondre à leurs besoins et traiter les soucis du monde, il doit répandre à leurs préoccupations et leurs attentes. De ce propos l'article pris en charge un projet de loi ou porte un texte réglementaire qui régisse le statut d'une tel ou tel catégorie pour résoudre des problèmes ou faire un changement. Aussi de déclencher sa curiosité et donner l'envie de lire toute l'article, car le titre exerce un rôle explicite selon les tendances du lectorat.

2. La Une d'un journal

La une d'un journal désigne sa première page, elle porte l'identité du journal ; et permet au lecteur de connaître le contenu des pages intérieures. Donc elle doit être suffisante synthétique et attrayante pour favoriser l'achat.

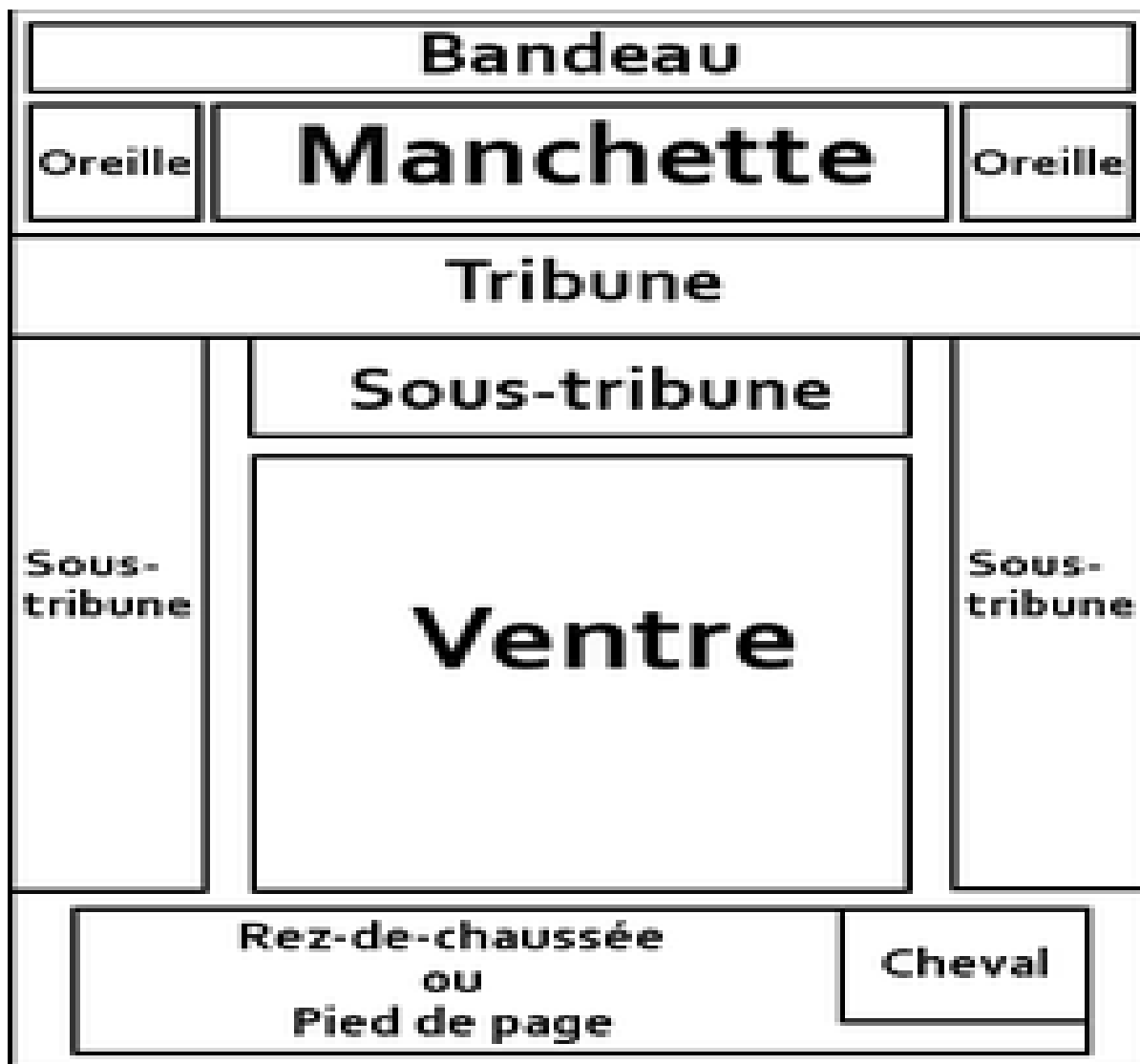
Au cours de XXe siècle, les unes des journaux ont pris une grande importance, elles sont parfois utilisées dans des expositions pour exprimer des événements historiques par exemple dans les années 70, le centre Georges-Pompidou a présenté une exposition sur le XXe siècle mettant en œuvre unique des unes de journaux de différents pays.

Généralement la une des journaux contient un bandeau englobe le titre du journal et les principaux renseignements avec le numéro concerné que ce soit l'adresse de la rédaction ou le

nom du rédacteur, la date, la référence... etc. en discours où on trouve les articles répartis verticalement sur plusieurs colonnes, au fil des années la une des journaux a connu une évolution sur le plan de la construction de cette dernière dans le but d'avoir une vision rapide et efficace du contenu de toutes les pages d'un journal ce que le rendre un support intéressant pour les affichages publicitaires et la diffusion des nouvelles concernant l'actualité du jour.

2.1 La composition de la Une d'un journal

Il existe des différentes zones composant généralement la Une d'un journal, ces zones sont réparties selon leurs importances, donc ces éléments constitutifs n'ont pas la même surface, toujours selon le journal considéré, selon le numéro concerné et même selon l'actualité du jour,



lorsqu'un sujet a une grande importance, le titre recouvrira une plus grande partie de la surface de cette page.

Dénomination des zones composant la Une d'un journal :

- Le bandeau:** tout en haut de la page, attire l'attention du lecteur sur un thème particulier (qui sera éventuellement détaillé dans les pages centrales du journal).
- La manchette:** comprend le nom du journal, son logo, le prix du journal, la date, l'édition, l'adresse du siège social, les numéros de téléphone et publicité.
- Les oreilles:** à côté de la manchette, et parfois on trouve une seule oreille.
- La tribune:** sous la manchette, est l'emplacement le plus important de la "une". C'est là que se trouve l'événement et le titre du jour.
- Une sous-tribune:** peut se trouver sous la tribune (ou parfois sur les côtés de la page). On y met en valeur des articles qui sont détaillés à l'intérieur du journal. Elle est composée d'une photographie suivie d'un résumé de l'information et de la mention de la page où lire l'article.
- Le ventre:** est le centre de la page. On y trouve le texte des articles de première page.
- Le rez-de-chaussée (ou pied de page):** se situe dans le bas de la page, en son centre. On y trouve une information ou de la publicité.
- Le cheval:** se situe dans la partie droite du rez-de-chaussée. Il contient généralement un article qui se continue dans les pages centrales du journal.

2.2 Le rôle de la Une

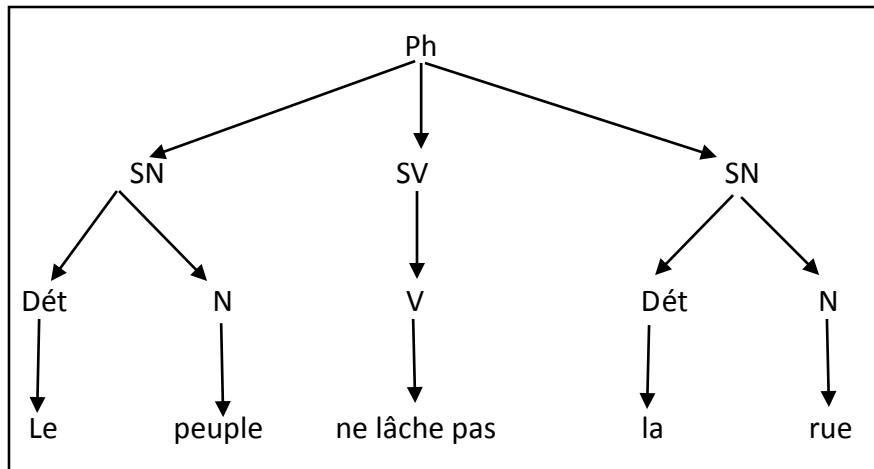
Dans cette 1ere page d'un journal le journaliste compile les titres des informations qui sont mises en valeur, ces informations sont classées, exposées selon un plan et un angle. La une d'un journal aide le lecteur à se repérer dans le journal en classant les informations par thèmes, ces informations sont organisées de façon à donner envie de lire le journal, elle doit être synthétique et attractive. En bref, elle met en valeur les informations et donne envie de lire l'article complet, en suite, elle attire l'attention du lecteur sur un thème particulier, détaillé dans les pages intérieures. Donc elle a grand impact, par ce qu'elle attire l'œil du lecteur, dans un but commercial et sa finalité c'est de faire vendre le journal.

II. L'analyse syntaxique

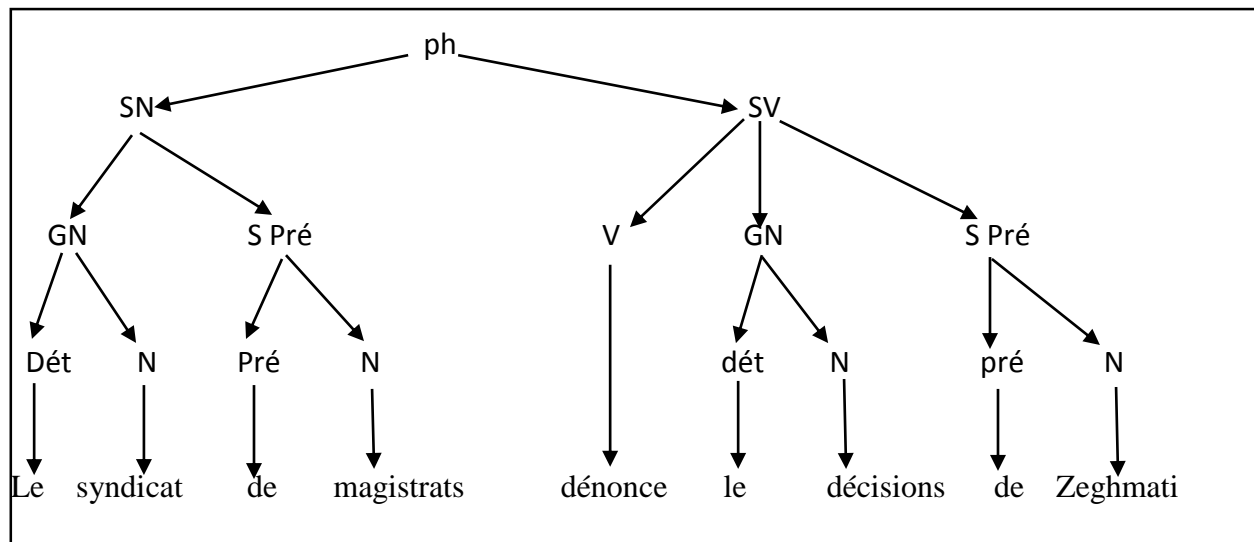
Faire une analyse syntaxique sur une phrase veut-dire, découper celle-ci en constituant immédiat pour arriver Jusqu'aux les unités les plus petites ; appelés unités ultimes. On a voulu à travers ce travail de relever les caractéristiques des titres et décrire syntaxiquement les stratégies rédactionnelles des titres dans les quotidiens algériens. Dans la réalisation de cette analyse syntaxique, nous avons appliqués les principes distributionnalistes fondée sur le paradigme génératif de Chomsky, il s'agit à partir d'un corpus de phrases d'examiner l'ensembles des constituants (la distribution). On a mis en lumière les titres de la Une des quotidiens algériens d'expression française pour effectuer notre analyse dans le but de savoir les spécificités concernant les structures de la phrase les plus fréquentes et savoir les types des syntagmes et l'usage de signe de ponctuation et étudier la syntaxe en général.

En prenant certains titres pour les analyser en constituants immédiats :

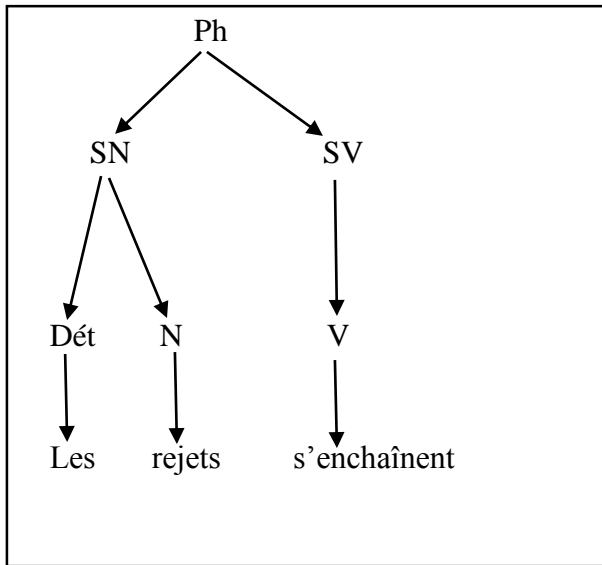
-Le peuple ne lâche pas la rue



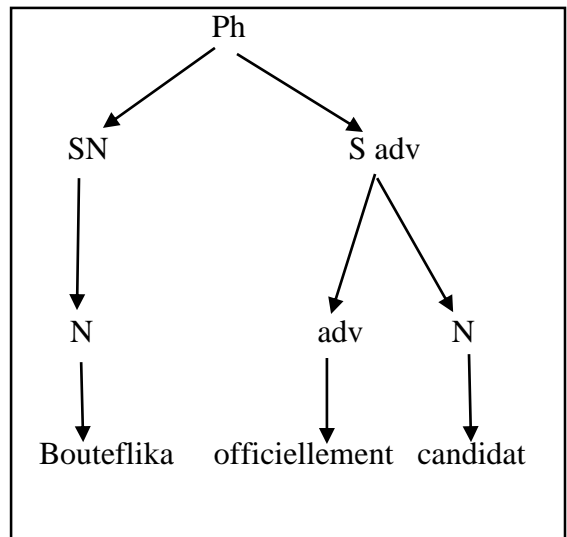
-le syndicat de magistrats dénonce les décisions de Zeghmati



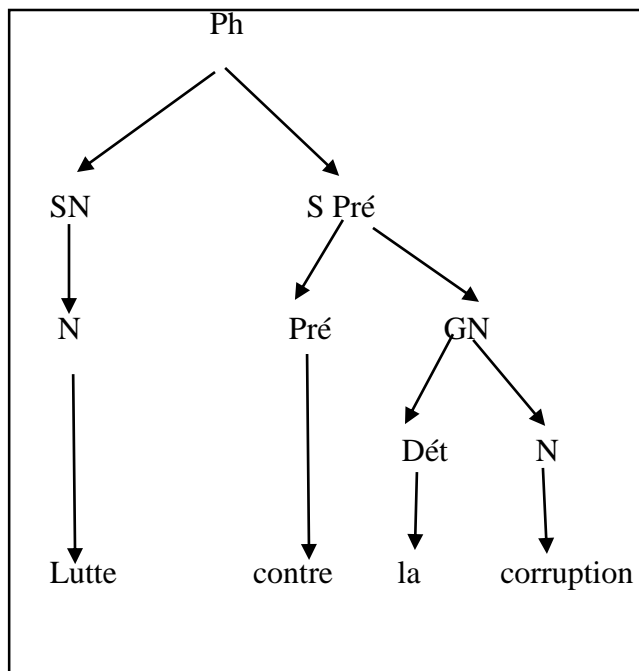
-les rejets s'enchaînent



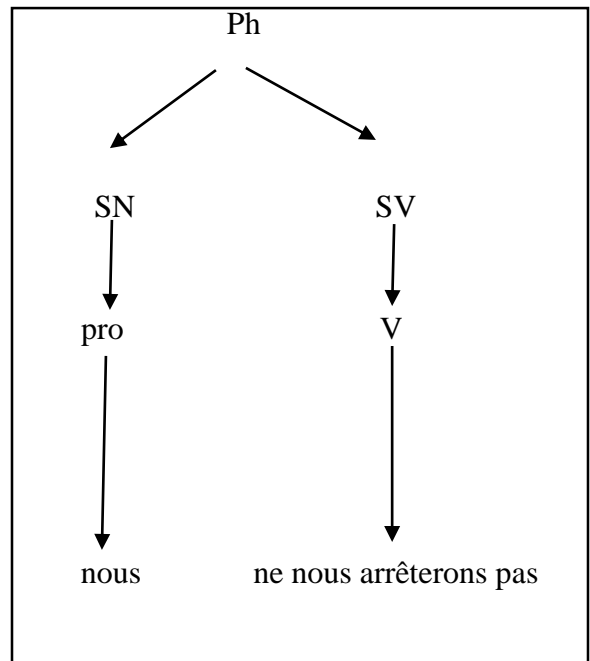
-Bouteflika officiellement candidat



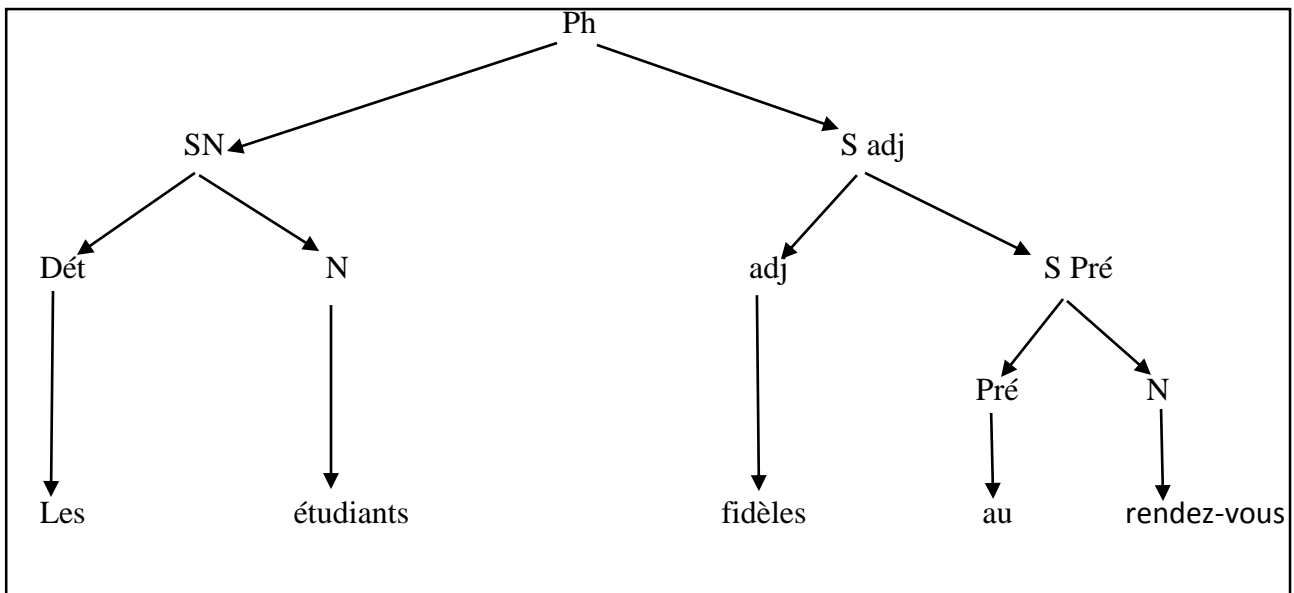
-Lutte contre la corruption



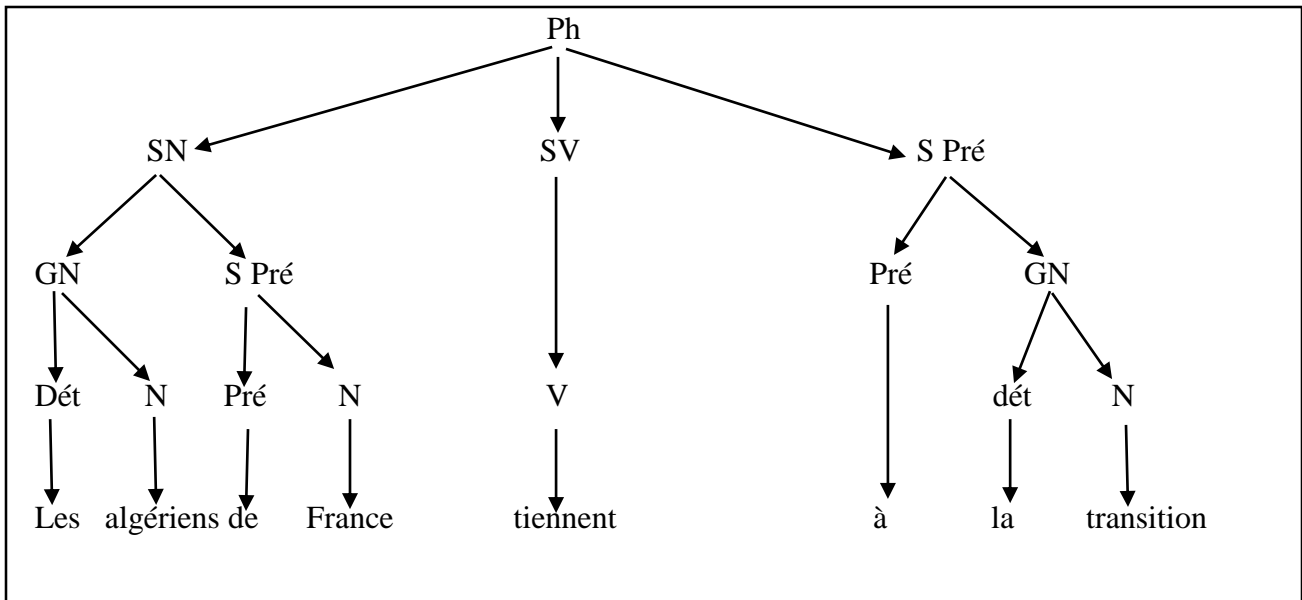
-nous ne nous arrêterons pas



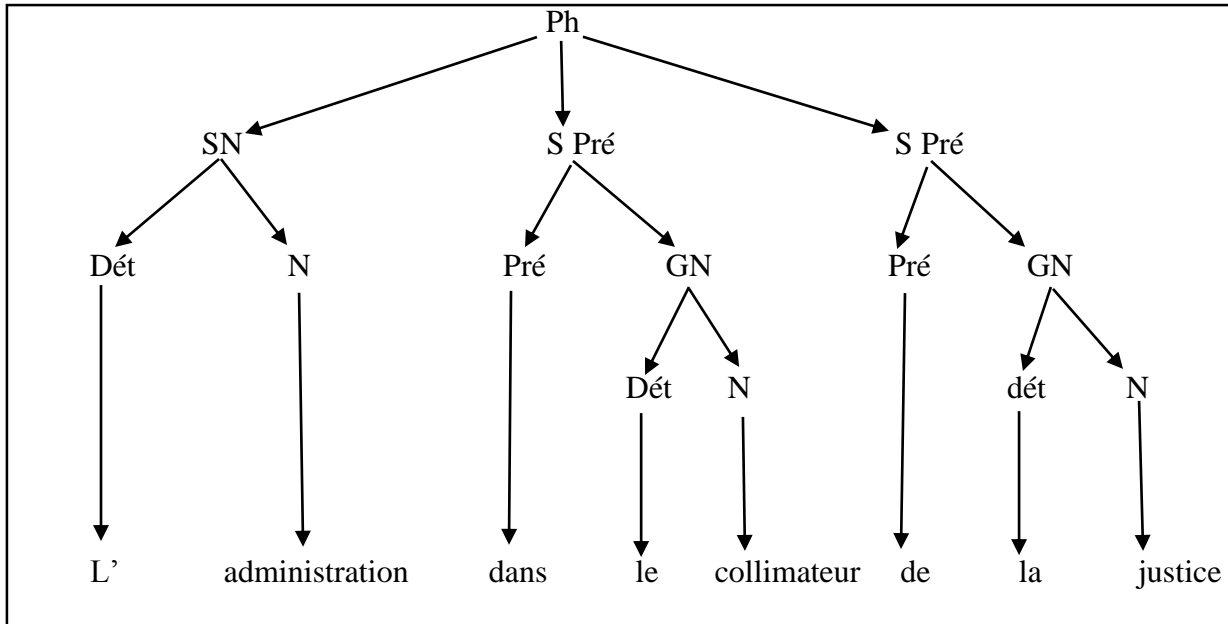
-les étudiants fidèles au rendez-vous



-les algériens de France tiennent à la transition



-l'administration dans le collimateur de la justice



Analyse et commentaire des résultats

La fonction principale des titres de presse est celle d'informer. De ce propos, on constate que la forme assertive est la plus représentative, par laquelle, le journaliste transmet aux lectorats certains faits et propos concernant les événements vécus en Algérie vis-à-vis les mobilisations populaires. Par exemple :

- les étudiants fidèles au rendez-vous.

-le peuple ne lâche pas la rue.

-Bouteflika officiellement candidat.

D'une autre, on constate que la forme exclamative ou interrogative dans notre corpus sont rares par exemple :

-quel consensus pour quelle transition ?

-Les autorités ont bloqué hier tous les accès à la capitale infernale !

Ici, le journaliste marque son ignorance comme s'il est en train de chercher la réponse de ce propos, on constate que notre corpus contient de rares énoncés relevant d'autres modalités d'énonciations telles que l'interrogation, ainsi, le journaliste intervient sur le contenu des informations mentionnées sous forme de titre et il le fait à travers des unités lexicales et des modalités d'énoncés qui conviennent.

De plus, selon l'analyse syntaxique de ces intitulées, nous avons quelques remarques concernant la construction de ces titres, ils sont classés en plusieurs types de structure :

1. sous forme d'une phrase complète :

Nous avons constaté que les titres s'agissent d'une phrase complète, dont la structure syntaxique est celle d'une phrase s'organisant autour d'un noyau ; sous la forme de : sujet+ verbe. Cette structure de base S+V existe souvent dans plusieurs exemples avec des COD ou COI, attributs ou des circonstanciels pour favoriser l'information :

Voici quelques exemples extraits de notre corpus :

- le syndicat des magistrats dénonce les décisions de Zaghmati.
- la mobilisation reste forte au 26^e vendredi de manifestations.
- les algériens de la France tiennent à la transition.
- Les étudiants ont manifesté hier dans plusieurs villes du pays.
- panel : les rejets s'enchaînent.

Sur l'ensemble de titres dans notre corpus, on constate majoritairement que la phrase nominale est représentée plus que la phrase verbale :

- Bouteflika officiellement candidat.
- le second souffle des campus.
- lutte contre la corruption.
- l'administration dans le collimateur de la justice.
- les partis du pouvoir, l'autre casse-tête du panel.

*** Syntagme nominal(SN)sujet**

Les noms propres ou les noms renvoyant à des groupes de personnes en position du sujet dominant dans notre corpus. Dans la majeure partie des cas, ces noms propres reviennent aux noms d'hommes politiques au cœur de l'actualité vécue en Algérie. Ajoutons également que le syntagme nominale SN sujet, dans notre corpus, a une identité précise. Le sujet s'exprime soit par le nom propre, soit par un nom commun précédé par un article défini, voici des exemples :

-Benflis insiste sur le départ du gouvernement.

-Ali Ghediri franchit la première étape.

-le peuple ne lâche pas la rue

-les habitants de laKhdaria bloquent l'autoroute Est-ouest.

On peut-dire que les syntagmes nominaux constituent un moyen efficace pour présenter l'information en un condensé. On remarque la fréquence de l'article définie dans ces énoncés ; on peut le justifier par le fait qu'il s'agit d'un titre phrase, ce titre s'inscrit dans une continuité d'information ce qui donne l'article défini une valeur anaphorique par rapport le contexte situationnel, discursif.

*** La forme passive et active**

Les phrases de notre corpus correspondent le plus souvent à des constructions active dont la forme : SN+SV+SN(objet), Comme :

-le peuple ne lâche pas la rue.

-la mission du panel est de diviser le hirak.

On rencontre aussi certains titres relèvent d'une construction passive, il s'agit plutôt d'une construction participiale d'un SN où le prédicat verbal « être », a été supprimé. Exemple :

-un porteur du drapeau amazigh arrête à Alger.

***Temporalité dans les titres**

Dans la phrase ; le prédicat verbal consiste un élément principale le prédicat est assumée par le verbe, plus souvent par un verbe fini, on remarque la majorité des verbes sont au présent :

-la mobilisation **reste** forte au 26^o vendredi de manifestation.

-le peuple ne **lâche** pas la rue.

-la mission du panel **est** de diviser le hirak.

Ces titres expriment des événements concernant la mobilisation des citoyens algériens ayant déjà en lieu et ayant une continuité et aucune marque du passé, les verbes sont conjugués au présent. Malgré sa forte présence, les autres temps ne sont pas absents totalement, nous avons relevé de :

● Passé composé par exemple :

-Les étudiants ont manifesté hier dans plusieurs villes du pays

-les autorités ont bloqué hier tous les accès à la capital infernal !

● Et de futur :

- Nous ne nous arrêterons pas.

Selon Charaudeau, le passé composé produit un effet de déroulage énonciatif, contrairement à la majorité des titres au présent, les informations aussi transmises acquièrent une valeur plus définitive et ponctuelle.

En fin, cette section concerne la phrase complète, nous montre qu'il y a des spécificités qui caractérisent les titres, notamment ce qui concerne le prédicat verbal, l'emploi du présent au lieu du passé composé et la forme active plutôt que passive.

2. sous forme de parataxe

On rencontre souvent des titres de presse sous forme des énoncés parataxiques. C'est-à-dire deux propositions reliées entre elles d'une part par le sémantisme des unités lexicales et aussi par des signes de ponctuation révèlent un lien logique. Nous avons relevé quelques exemples d'énoncés parataxiques ayant construction par juxtaposition :

-Les partis du pouvoir, l'autre casse-tête du panel.

Le signe graphique ici apparaît très utile par ce qu'il rend l'information plus brève et plus percutante, la syntaxe et la ponctuation sont mises à contribution pour satisfaire les besoins de la

presse écrite et renforcer l'aspect assertif de l'énoncé cette construction par juxtaposition renvoie à l'absence de liaison verbale entre deux groupes de mots. Dans cet énoncé, le journaliste cherche la brièveté et donne aux éléments constitutifs certaines force et efficacité.

***Syntagme prépositionnel**

Cette catégorie est présentée sous la structure syntaxique : SN+S pré, le syntagme prépositionnel introduit par des propositions comme ; (dans, chez, par, avec...)

Nous avons constaté que ce genre d'énoncé est très fréquent voici un exemple ;

-Karim Younes et son équipe pris à partie hier par des étudiants.

-Les autorités ont bloqué hier tous les accès à la capitale.

-Le conflit de l'Ugel s'invite chez Karim Younes.

Voici des chiffres concernant les types de ces structures langagières :

Les types des structures langagières	Pourcentage
Titres assertifs	92%
Titres interrogatifs / exclamatifs	07%
Phrase complète	65%
Syntagme nominale sujet	53%
Forme passive	08%
Parataxe	20%
SN + S Pré	50%

Synthèse

L'analyse syntaxique de notre corpus, nous a permet de bien étudier la construction de ces titres et de dégager les constituants immédiats de ces structures langagières, qui sont reformulés

sous la forme d'une succession de mots. De plus, ces intitulés sont un ensemble des propositions indépendantes liés par juxtaposition ou par un syntagme prépositionnel. Généralement il porte la forme active pour que l'information soit transmise de manière directe et compréhensif.

La structure de ces titres comme l'ensemble autonome réunissant des unités syntaxiques organisées. Majoritairement la phrase nominale c'est la structure adéquate et fréquente.

Nous avons quelques remarques déduites par rapport aux statistiques précédentes, les majorités des titres sont représentés sous forme de phrase complète, ce qui implique que c'est la forme la plus importante. De plus, le titre a un caractère d'affirmation, dans ce sens, le type qui convient c'est le déclaratif. D'autre, ces titres sont des énoncés courts, prennent l'essentiel en peu de mots.

Conclusion

Dans la réalisation de cette phase de pratique dont nous avons appliqué les principes distributionnalistes, nous avons faire une analyse syntaxique sur notre corpus qui constitue d'un ensemble de phrases rédigées sous forme des titres mentionnés sur la première page d'un quotidien algérien d'expression française, cette analyse a été effectuée pour chaque constituants immédiats de la phrase jusqu'aux unités minimales à travers l'arbre de dérivation qui exige l'application des règles de réécritures, nous avons fait une analyse syntaxique traditionnelle , historiquement fondée sur le paradigme génératif de Chomsky, la grammaire a pour objet de générer tous et seulement les énoncés possibles dans une langue (énoncés grammaticaux) . En analyse : associer à un énoncé (phrase) grammatical(e) de la langue sa structure syntaxique, à savoir l'arbre de dérivation qui exige l'application des règles de réécriture permettent d'obtenir cet énoncé à partir de l'axiome S (syntagme) de la grammaire.

Nous avons déduit quelques remarques par rapport cette analyse syntaxique sur ces inutilités qui sont classés au plusieurs types de structure, sur l'ensemble des titres dans notre corpus, la phrase dominante est de types déclaratif qui a un caractère d'affirmation, sert à déclarer les faits, de plus la phrase nominale est représentée plus que la phrase verbale. Ensuite, on constate majoritairement que la forme assertive est la plus représentative en vue que la fonction principale du titre des quotidiens est celle d'informer cherchant à transmettre un message clair et complète au public visé en certains cas loin de règles syntaxiques où on rencontre la suppression de certains éléments dans l'ensemble constitutif de la phrase et ça justifier par le besoin de brièveté

par ce que ces titres doivent être courts et prennent l'essentiel en peu de mots, et la précision et la simplicité loin de toute sorte d'ambiguïté. Parmi les caractéristiques principales, les marques de temporalité où l'utilisation majoritaire dans les énoncés à prédicat verbale est le présent qui indique la continuité des événements qui se déroulent dans cette période vécue.

En effet, ces titres sont reformulés sous la forme d'une succession de mots, de plus ces intitulés sont un ensemble des propositions indépendantes liés par juxtaposition ou par un syntagme prépositionnel. La structure de ces titres est comme l'ensemble autonome réunissant des unités syntaxiques organisés.

Conclusion générale

Conclusion générale

Au terme de notre travail de recherche sur l'analyse syntaxique des intitulées de la une des quotidiens algériens d'expression française, nous avons essayé de voir les spécificités syntaxiques de ces structures langagières sous forme du titre. Ce dernier est un énoncé court composé de mots ayant une signification très particulière, il remplit une fonction précise, mise en scène de la nouvelle. Il se caractérise par une syntaxe différente.

Le titre de presse consiste un message contient une information fournie par le contexte de la nouvelle qui constitue un fonds de connaissances partagées entre les journalistes et lectorats ce que nécessite l'implication de phrase complète. Parmi les caractéristiques principales, les marques de temporalité où l'utilisation majoritaires dans les énoncés à prédicat verbale est celle de présent. Autres propriété syntaxique contribue à accentuer le caractère assertif du titre dans son but de diffuser l'information, dont, le destinataire porte à la connaissance du destinataire certains faits et événements.

Nous remarquons que la structure de ces titres ne respecte pas certaines règles de construction de la phrase, on rencontre certains titres révèlent d'une construction passive où le prédicat verbal « être » a été supprimé, le besoin de brièveté se manifeste dans la suppression de certains éléments constitutifs de la phrase. Nous avons remarqué aussi que ces intitulées sont souvent des phrases nominales.

De plus, ces titres de presse consistent une suite de mots reformulés par rapport au visé du journaliste qu'il cherche à transmettre un message clair et complet au public visé loin de règles syntaxiques mais ils véhiculent un sens correct et claire.

La majorité de ces titres sont des énoncés courts mais ils contiennent une information complète. Les circonstances des choix de ces structures langagières sous forme de titre par rapport son rôle essentiel, exige du temps, de l'énergie et surtout de la pratique. L'actualité vécu et l'intérêt du lecteur guident le journaliste dans sa démarche à hiérarchiser l'information pour décrire fidèlement les faits et l'action qui se déroule, où se passe l'évènement, quand et comment.

Donc le titre est une "vitrine" de l'article, il répand à plusieurs visées dont les dominants sont l'information et la captation. La structure syntaxique des titres qui composent notre corpus, nous a permis de dicter quelques points comme le recours à la forme nominale pour des besoins de

l'économie du langage cherchant généralement la brièveté et la concision. Le titre a été analysé en tant qu'une unité autonome et un texte résume le contenu essentiel de l'article pour approfondir ces aspects discursifs et évaluer son rôle dans le discours journalistique.

Dans cette analyse syntaxique, l'indicateur syntagmatique arborescent ci-dessus fournit donc le résultat de l'analyse, l'intérêt de ce type de représentation est sa grande lisibilité, puisqu'il autorise une visualisation immédiate de la structure de la phrase, cette analyse indique non seulement les relations de dépendance entre les unités syntagmatiques constitutifs mais aussi leurs relations distributionnelles et offre un modèle d'analyse des fonctions syntaxiques strictement formel, positionnel.

En fin, on peut dire qu'il reste beaucoup à faire dans ce domaine de l'analyse syntaxique des titres des quotidiens algériens d'expression française.

Bibliographie

Adam, J.-M. (1997) : « unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite ». *Pratique*, n°94.

AGNES, Yven, (2008), *Manuel du journalisme, Constantine, Médéa-plus (1^{er} éd, La découverte et Syros, 2002, Paris)*.

ALBERT, P, La presse, Paris, "Que sais-je ?" ; PUF, n° 414, 1968.

BENVENISTE É., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974.

BRAHIMI. B, Le pouvoir, la presse et les droits de l'homme, Alger, Marino or, 1996.

Charaudeau P, *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris, 1992.

CHARAUDEAU, Patrick (1992), *Langage et discours, Elément de sémiolinguistique (Théorie et Pratique)*, Hachette, Paris.

CHARAUDEAU. P et **MAINGUENAU. D**, Dictionnaire d'Analyse du Discours, Paris, 2003.

CHARAUDEAU. P, Discours journalistique et positionnements énonciatifs, Frontières et dérivés, responsabilité dans les médias, Paris, Hachette, 2006.

CHARAUDEAU. P, La presse, Produit, Production, Perception, Paris, Nathan, 1988.

CHOMSKY N., *Aspects de la théorie syntaxique* (1965), trad. Fr. de J.-C. Milner, Paris, Seui 1971

DE SAUSSURE. F, Cours de linguistique générale, Paris, ENAG , 1990.

Frandsen, P. *Éléments pour une théorie du paratexte journalistique* Hachette, Paris, 1990

Furet, C. *le titre de presse pour donner envie de lire.* Paris : Les éditions du CFPJ. 1995.

Furet, C. *Le titre* presses universitaires de France. 2006

Gaillard, P. *Technique du journalisme*. Paris. P.U.F, Coll. Que sais-je? 1992.

Goffic. (P), *Grammaire de la phrase française*, paris : ED. Hachette universitaire, 1993.

Grevisse M, *Le bon usage. Grammaire Française*, Duculot, Paris,1986,1988.

Gross, M. *Grammaire transformationnelle du Français : Syntaxe du nom*. Edit. Cantinière. 1986

Gruenais, M. *titres de presse et langue du pouvoir Langage et société*31,1983

Hervé-(D-B), *Syntaxe du français moderne et contemporain*, 3ème édition, Paris, Presses universitaires de France ,1993.

HOEK, Leo H. La marque du titre, dispositifs sémiotiques d'une pratique **MOIRAND, Sophie** textuelle", La Haye-Paris-New York : Mouton, coll., "approches 233 to sémio=cs"60, 1981.

Martinet. (A), *Syntaxe générale*, Paris, ED. Armand Colin collection u, 1985.

NOYER. J, *Médiation de l'information télévisé et presse écrite*, Paris, Nathan, 2003

Pratique), Hachette, Paris.

Radhouane. (N), *Syntaxe descriptive*, ED : Bruylant-Acadimioc s.a, 2007.

SAUSSURE F. de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1916 (1985).

Weinrich, H, *Grammaire textuelle du français*, Didier/Hatier, Paris,1989

Ouvrages consultés

-Gilles Siouffi et Dan van « 100 fiches pour comprendre la linguistique ». Rue de Rome-93561 Rosny-sous-Bois cedex.

-MAHI Amira. La syntaxe des titres de presse algérienne d'expression française, Cas du quotidien d'Oran. Université de sidi bel abbés.

-Marc Vanesse « l'écriture journalistique » journée d'étude de l'Ifres Atelier : « savoir lire, savoir écrire » (mardi 31 janvier 2012).

-MILIANI, Hadj » La presse Ecrite en Algérie positionnement médiatiques et enjeux linguistique ».

Thèse et mémoire

-L'implicite sémantique dans les textes de presse (cas du quotidien algérien El Watan), soutenu par Melle HADJIR Sonia Université LARBI TEBESSI.TEBESSA,2015/2016.

-La rédaction des titres dans les journaux algériens, soutenu par Beniza Nouria, 2014/2015. Université ABDELHAMID IBN BADIS – MOSTAGANEM. Année universitaire 2014/2015

-L'analyse syntaxique des intitulés des mémoires du magister : option sciences du langage de l'université d'Ouargla "promotion 2008-2009", présenté par BOUALATI Rokia, soutenu Le : 24/06/2013, Année Universitaire : 2012 /2013

Dictionnaires

CHARAUDEAU. P et MAINGUENAU. D, Dictionnaire d'Analyse du Discours, Dictionnaire de français LAROUSSE, (2000)

Dictionnaire des sciences du langage, Armand Colin, 2004, réédition 2011.

Dictionnaire Robert Quotidien, pratique de la langue française ,1996. Paris, 2003.

Les sites

[https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Histoire de la presse écrite en Algérie&oldid=166585142](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Histoire_de_la_presse_écrite_en_Algérie&oldid=166585142) ».

<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/1543> consulté le 17/05/2020

Annexes

LES MAGASINS
NE CONNAISSENT PAS
L'AFFLUENCE HABITUELLE



Les Algériens
boudent les
soldes d'été

P.7

MODERNISATION DE 72 ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS

L'opération a coûté
85 milliards de dinars

P.6

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

LIBERTE



023 22 55 55

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION. 37, RUE LARBI BEN M'HIDI, ALGER - N° 8234 JEUDI 22 AOÛT 2019 - ALGÉRIE 30 DA - FRANCE 1,30 € - GB 1€ 20 - ISSN 1111-4290

PARTIS POLITIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE ENGAGÉS
DANS DES CONCERTATIONS

Quel consensus pour quelle transition ?

P.3



LA CONTESTATION POPULAIRE
ENTRE DANS SA 27^e SEMAINE

Faire échec à
la contre-révolution

P.2

IL A REÇU HIER LE COORDINATEUR
DU PANEL KARIM YOUNÈS

Benflis insiste sur le départ
du gouvernement

P.4

LES DEUX ORGANISATIONS S'ÉCHANGENT
DES ACCUSATIONS PUBLIQUES

ONM-FLN :
le torchon brûle

P.4

L'EXPRESSION

Le Quotidien

SOUK AHRAS

**UNE SOIRÉE
ARROSÉE SE
TERMINE PAR
UN MEURTRE**

Lire en page 7

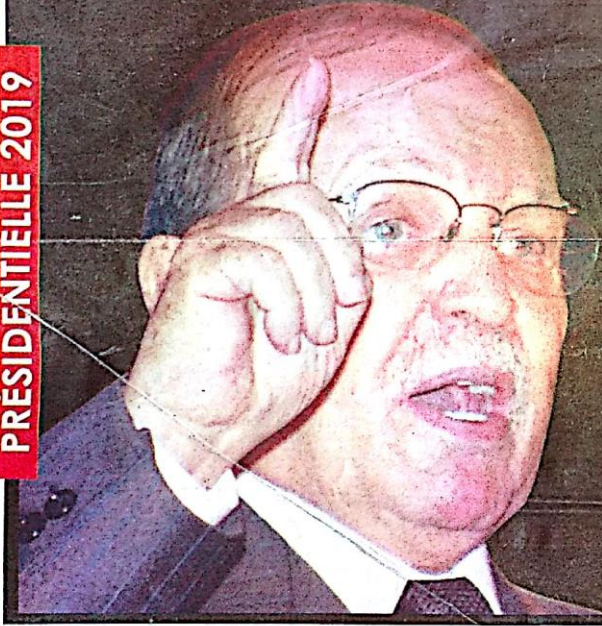
Lundi 4 mars 2019 - N°5606 - Prix : Algérie 20 DA — <http://www.l'expressiondz.com> — ISSN 1112-3397 — Directeur Fondateur : AHMED FATTANI

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS UNE LETTRE AU PEUPLE ALGÉRIEN

« JE M'ENGAGE... »

Lire en page 3 l'article de Saïd Boucetta

PRÉSIDENTIELLE 2019



La dynamique citoyenne, née du refus de la candidature du président, pourrait paradoxalement servir de formidable outil pour l'enrichissement des débats et surtout pour le contrôle citoyen.

- Tenue d'une conférence nationale inclusive
- Révision de la Constitution par référendum
- Élection présidentielle anticipée

IL A DÉPOSÉ OFFICIELLEMENT SON DOSSIER



Ali Ghediri franchit la première étape

Lire en page 4 l'article de Hocine Neffah

SON DIRECTEUR DE CAMPAGNE A DÉPOSÉ LE DOSSIER HIER AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

BOUTEFLIKA officiellement candidat



Lire notre article en page 6

**IL S'EST RÉTRACTÉ À LA DERNIÈRE MINUTE
BENFLIS JETTE L'ÉPONGE**

Lire en page 4 l'article de Mohamed Boufatah

CLÔTURE DU FESPACO 2019 AU PALAIS DES SPORTS DE OUAGA

Le Rwandais Joël Karekezi Etalon d'or de Yennenga

L'ALGÉRIE sauve l'honneur en remportant le prix Oumarou Ganda, décerné au long métrage-fiction de Yasmine Choulkh. Jusqu'à la fin des temps, qui méritait amplement mieux...

Lire en page 23 l'article de notre envoyée spéciale à Ouagadougou, Hind Ouirha

IL APPELLE A UN DIALOGUE
"INCLUSIF" ET IGNORE
LE MOUVEMENT POPULAIRE

**Bensalah
acte la contre-
révolution**
P.4

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

LIBERTE

SON SG PAR INTERIM INTERPELLE
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

**L'ONM
demande
la dissolution
du FLN**
P.7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION, 37, RUE LARBI BEN M'HIDI, ALGER - N° 8233 MERCREDI 21 AOÛT 2019 - ALGERIE 30 DA - FRANCE 1,30 € - GB 1 £ 20 - ISSN 1111-4290

LES ÉTUDIANTS ONT MANIFESTÉ HIER DANS PLUSIEURS VILLES DU PAYS

Le second souffle des campus

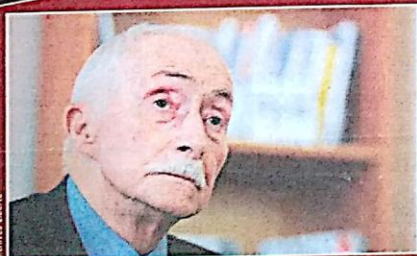
P.2/3



● Un porteur du drapeau amazigh arrêté à Alger

ENTRETIEN

M^r ALI-YAHIA ABDENNOUR



**"La mission
du panel est
de diviser le hirak"**
P.4

RASSEMBLEMENT AU MÉMORIAL D'IFRI-OUZELLAGUEN

**L'esprit de
la Soummam
et l'espoir d'un
changement
de système**
P.7



ENTRETIEN

AMAR MOHAND AMER, HISTORIEN
ET CHERCHEUR AU CRASC D'ORAN

**"Le militaire doit être
subordonné au politique"**
P.6

INCENDIES DE FORÊT

**45 départs
de feu en
48 heures
à Tizi Ouzou**
P.8

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

LIBERTE

GRUPE TAHKOUT

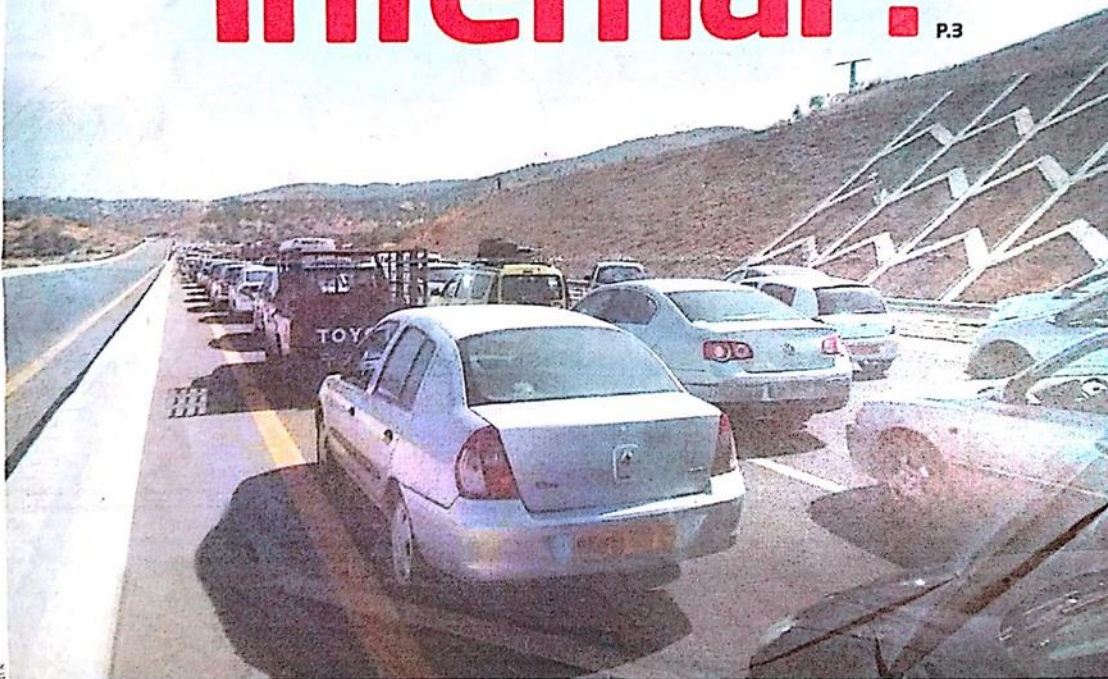
**Les employés
sans salaires
dans 31
wilayas**
P.7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - 37, RUE LARBI BEN M'HIDI, ALGER - N° 8231 LUNDI 19 AOÛT 2019 - ALGÉRIE 30 DA - FRANCE 1,30 € - GB 1€20 - ISSN 1111-4290

**LES AUTORITÉS ONT BLOQUÉ HIER TOUS
LES ACCÈS À LA CAPITALE**

Infernal !

P.3



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



**L'administration
dans le collimateur
de la justice**

P.7

LE PANEL MULTIPLIE LES FAUX PAS

**Le conflit de l'Ugel s'invite
chez Karim Younès** P.2

**RASSEMBLEMENT
DE LA DIASPORA HIER À PARIS**



**Les Algériens de France
tiennent à la transition** P.4

PLUSIEURS HAUTS
RESPONSABLES ARRÊTÉS
**SPECTACULAIRE
COUP DE FILET
À ORAN**

LIRE L'ARTICLE DE AKRAM EL KÉBIR EN PAGE 2

El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Samedi 17 août 2019

N°8790 - Vingt-huitième année - Prix : Algérie : 30 DA, France : 1 €. USA : 2,15 \$. ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com>

26^e VENDREDI DE MOBILISATION CITOYENNE

«NOUS NE NOUS ARRÊTERONS PAS»

■ LIRE NOS
ARTICLES EN
PAGES 3, 4, 5 ET 6



PHOTO: H. DYES

SOCIÉTÉ CIVILE-OPPOSITION

UNE RENCONTRE DE CONCERTATION REPORTÉE FAUTE D'AUTORISATION

■ La rencontre de concertation entre les trois dynamiques de la société civile et différents acteurs de la classe politique issus de l'opposition, initialement prévue aujourd'hui à la Safex d'Alger, a été reportée au 24 août «faute d'autorisation de l'administration» de la wilaya d'Alger, selon ses organisateurs.

LIRE L'ARTICLE DE HOCINE LAMRIBEN EN PAGE 2

c'est l'été



CONCHYLICULTURE À TIPASA COQUILLAGES ET CRUSTACÉS

RETROUVEZ VOTRE SUPPLÉMENT
EN PAGES 13, 14, 15, 16 ET 17

ILS SE RÉUNIRONT
AUJOURD'HUI À DELY BRAHIM

**Les présidents
de club veulent
boycotter
le championnat**

P.18

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

LIBERTÉ

COMMERCE EXTÉRIEUR

**Importations :
une baisse
sans effet**

P.8

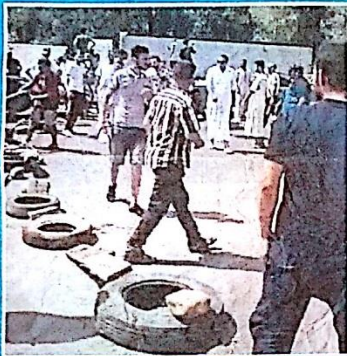
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION, 37, RUE LARBI BEN M'HIDI, ALGER - N° 8227, MERCREDI 14 AOÛT 2019 - ALGÉRIE 30 DA - FRANCE 1,30 € - GB 1 £ 20 - ISSN 1111-4290

ALORS QUE L'ÉQUIPE DE KARIM YOUNÈS PEINE À CONVAINCRE

Les partis du pouvoir, l'autre casse-tête du panel

P.3

ILS PROTESTENT CONTRE
LES RÉCURRENTES
COUPURES D'EAU POTABLE



**Bouira : les habitants
de Lakhdaria bloquent
l'autoroute Est-Ouest**

P.6

25^e MARDI DE MOBILISATION

Les étudiants fidèles au rendez-vous

P.2



IL PEINE À GÉRER DES AFFAIRES
COURANTES SIMPLES

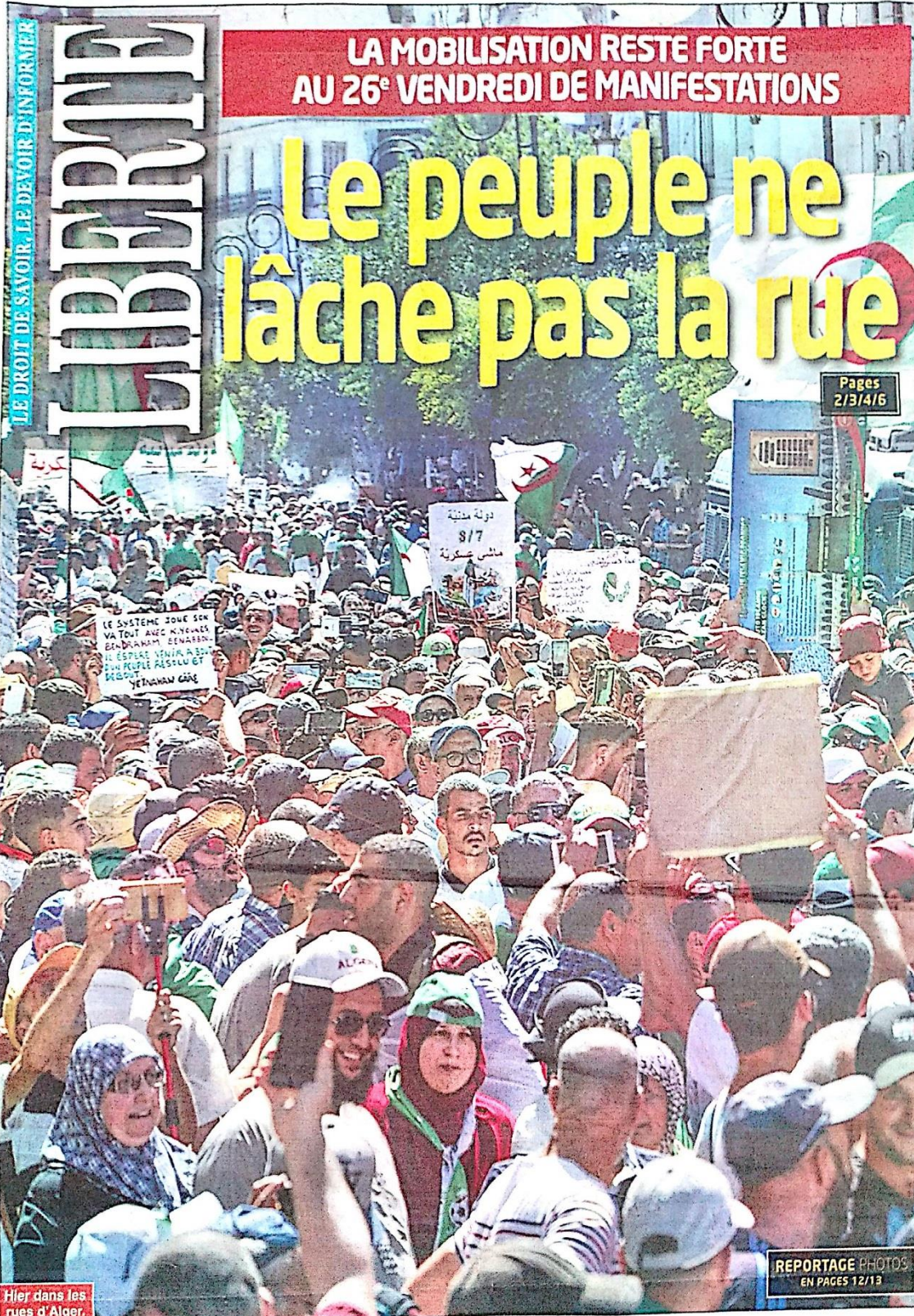
**Le gouvernement
en manque d'autorité
et d'efficacité**

P.4

NOUVELLE CRISE AU FLN

**Mohamed Djemai
bientôt éjecté
de son poste**

P.4



LE DROIT DE SAVOIR. LE DEVOIR D'INFORMER.

LIBERTÉ

**LA MOBILISATION RESTE FORTE
AU 26^e VENDREDI DE MANIFESTATIONS**

Le peuple ne lâche pas la rue

Pages 2/3/4/6

Hier dans les rues d'Alger.

REPORTAGE PHOTOS
EN PAGES 12/13

CORRUPTION ET DÉTOURNEMENT DU FONCIER
Vague d'arrestations à Oran P.6

POUR AVOIR DÉNIÉ AUX MANIFESTANTS ARRÊTÉS LE STATUT DE LÉTÉS POLITIQUES
M^e Aït Larbi dépose plainte contre M^e Benbraham P.7

KARIM YOUNÈS A RENCONTRÉ LE SG PAR INTÉRIM DE L'ORGANISATION
ONM-Panel : divergences et réticences P.7

LA PENURIE A OCCASIONNÉ
UNE FLAMBÉE DES PRIX

L'agonie annoncée du marché automobile

P.6



D.R.

SOUDAN

Accord pour le transfert du pouvoir aux civils

P.14

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

LIBERTÉ



023 22 55 55

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION. 37, RUE CARBI BEN M'CHIDJ ALGER - N° 8230 DIMANCHE 18 AOÛT 2019 - ALGÉRIE 30 DA - FRANCE 1,30 € - GB 1£ 20 - ISSN 1111-4290

LIMOGEAGE DE PROCUREURS ET SUSPENSION DE JUGES

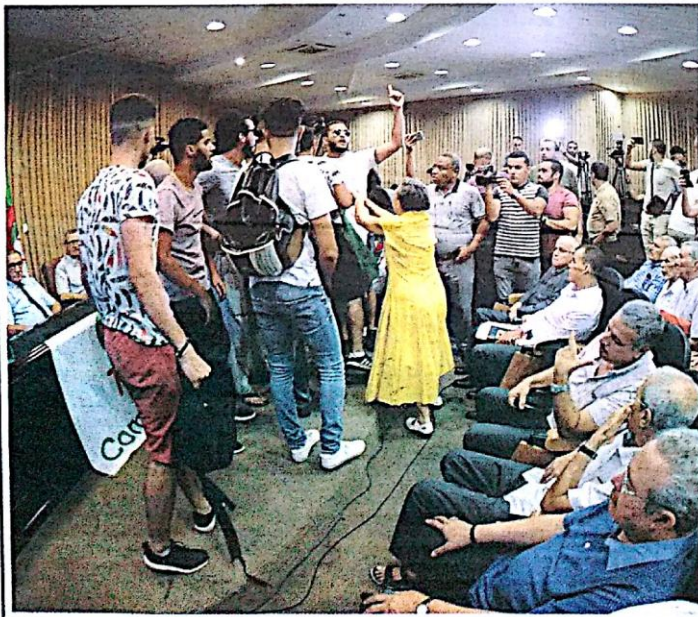
Le syndicat des magistrats dénonce les décisions de Zeghmati

P.4

KARIM YOUNÈS ET SON ÉQUIPE PRIS
À PARTIE HIER PAR DES ÉTUDIANTS

Panel : les rejets s'enchaînent

P.3



D.R.

LA RENCONTRE DE CONCERTATION
MAINTENUE POUR LE 24 AOÛT

La société civile veut un dialogue ouvert

P.2

LA JUSTICE ALGÉRIENNE FACE
À SES CONTRADICTIONS

Détention préventive ou prise d'otage ?

P.2

M^e BADREDINE BOUALLAG
EST CHARGÉ DE LA DÉPOSER



Plainte d'un détenu contre M^e Benbraham

P.2

Résumé

Le titre joue un rôle très important au sein d'un article, d'un texte, d'un livre, ce dernier doit résumer le contenu et annoncer le thème qui sera développé dans le texte suivant. Dans ce sens, il présente les mots clés qui permettent de prendre une vision générale sur le contenu avant de le lire. Donc notre travail de recherche porte sur l'analyse syntaxique des intitulés de la une des journaux algériens d'expression française pendant le mouvement populaire Hirak, notre intention est centrée sur l'analyse de ces structures langagières syntaxiquement à l'objectif de relever et de dégager les composantes syntaxiques et de savoir les spécificités linguistiques qui les caractérisent. En tant que l'écriture journalistique consiste un outil de communication humaine, le journaliste vise à transmettre un message aux ces lectorats concernant des sujets de plusieurs ordres. En fin nous avons affirmé que cette tâche de journalisme effectuée par des professionnels d'un métier ayant des objectifs précis, en suivant un certain nombre de paramètres qui exigent l'implication d'une syntaxe déférente, nous avons affirmé que ces titres sont vraiment développés à partir des critères spécifiques, ils sont souvent courts, cherchant la brièveté et la direction et la précision et ils ne respectent pas des règles syntaxiques particulières, mais chaque titre transmet un message clair joue un rôle particulier dans le discours journalistique.

Les mots clés : Analyse syntaxique, quotidiens algériens, les intitulés, la une des journaux, mouvements populaires ' HIRAK '

The abstract:

The title plays a very important role in an article, a text, a book. It must summarize the content and advertise the theme that will be developed in the following text. It presents the key word that makes it possible to take a general version on the content before reading it, thus our research focuses on the syntactic analyses of titles of the first page of the Algerian newspapers of French expression during the popular HIRAK movement. We focused on analyzing these language structures syntactically in order to extract the syntactic components and knowing the linguistic specificities that characterize them. As a journalistic writing that is considered as human communication tools. The journalist aims to transmit a message to these readers regarding deferent topics. We said that these titles are developed from the specific criteria, they are often short, seeking brevity and detection and accuracy and they do not respect particular syntactic rules, each title transmit a clear message and plays a particular role in journalistic discourse.

The key words: syntactic analyses, the titles, the first page of the journal, daily Algerian newspapers, popular events 'HIRAK'.

الملخص

بلعب العنوان دورا مهما في كل من: مقال، نص كتاب. هذا الاخير يجب ان يلخص المحتوى معلنا الموضوع الذي تم تطويره في النص الذي يليه، فهو يمثل الكلمة المفتاحية التي تسمح بأخذ نظرة عامة حول المحتوى قبل قراءته، إذن موضوع بحثنا يدور حول التحليل النحوي لعناوين الصفحة الأولى للجريدة الجزائرية باللغة الفرنسية اثناء الحراك. هدفنا مسطر على تحليل هذه البنيات بغاية استخراج الخصائص اللغوية التي تميزها نظرا لان الكتابة الصحفية تمثل وسيلة للتواصل الإنساني فإن الصحفي يهدف الى إرسال رسائل لقرائه. بخصوص مواضيع مختلفة المجالات. أخيرا استطعنا تأكيد ان مهمة الصحافة يتم تنفيذها بواسطة اخصائيين، ذوي اهداف مسطرة، متبعين ضوابط تفرض استعمال نحو مختلف. وأكدنا ان هذه العناوين تم تطويرها من خلال مقاييس خاصة هذه العناوين تكون غالبا جملا قصيرة باحثة عن الاختصار والدقة. قد لا تحترم أحيانا بعض القواعد النحوية الجزئية ولكن كل عنوان ينقل رسالة واضحة ويلعب دور خاص في الميدان الصحفي.

الكلمات المفتاحية: العناوين، واجهة الجريدة، تحليل نحوي، الجرائد اليومية الجزائرية، المظاهرات الشعبية " الحراك "